



Se dissociant des autres membres de la Commission de contrôle au sujet des raids

Ottawa justifie l'action américaine au N.-Vietnam

Les 2 rapports de la CIC

Voici quelques extraits des deux rapports et des pièces annexes publiés par la Grande-Bretagne, co-présidente de la conférence de Genève dont relève la Commission internationale de contrôle. Le rapport minoritaire du Canada déclare en particulier :

"Ce doit être le premier devoir de cette commission de porter toute l'attention possible à la réalité persistante suivante : le Nord-Vietnam communiste a multiplié ses efforts pour inciter, encourager et supporter les activités hostiles au Sud-Vietnam dans le but de renverser l'administration sud-vietnamienne.

"Ces activités sont une violation directe et sérieuse de l'accord de Genève, signé en 1954, et constituent la cause première de l'instabilité générale.

"L'arrêt de toutes activités hostiles par le Nord-Vietnam est une condition préalable au retour de la paix au Vietnam."

Jointe au rapport séparé du représentant canadien se trouve une liste, fournie par le gouvernement sud-vietnamien, exposant le nombre des infiltrations communistes — 39,000 — ainsi que les modèles et les quantités d'armes et de munitions de fabrication chinoise, russe, tchécoslovaque ou allemande orientale qui ont été introduites subrepticement au Sud-Vietnam.

Le rapport canadien ne se pose pas de question sur l'exactitude de ces chiffres, qui sont en général plus élevés que ceux dévoilés dans le Livre blanc publié le 26 février dernier par le gouvernement des États-Unis.

L'Inde, qui assume la présidence de la commission, et la Pologne avaient rédigé le 13 février un rapport majoritaire, que le Canada n'a pas totalement approuvé. C'est l'Angleterre qui a rendu publics hier ces documents sans avoir obtenu l'assentiment de la Russie, l'autre pays qui a présidé la conférence de Genève ou fut établi la commission de contrôle.

Le rapport minoritaire soutient que les bombardements d'installations militaires au Nord-Vietnam par les Américains constituent des violations de l'accord de Genève.

Mais le rapport minoritaire du Canada dit : "En ne portant attention qu'à un aspect très limité de la situation au Vietnam, soit les bombardements effectués par les États-Unis, le rapport majoritaire court sérieusement le risque de donner aux membres de la conférence de Genève une image déformée de la nature du problème vietnamien et de ses raisons profondes."

Dans une déclaration attachée au rapport, la Pologne accuse en retour le Canada de déformer les faits.

Les événements de février au Vietnam ont été "une manifestation dramatique de l'instabilité continue qui a comme principale cause la poursuite délibérée et persistante d'une politique d'agression assez bien dissimulée de la part du Nord-Vietnam contre le Sud-Vietnam", déclare le rapport canadien.

Le rapport minoritaire, qu'a signé le délégué canadien, M. J. Blair Seaborn, précise que le Sud-Vietnam a fourni à la commission "des preuves nombreuses pour démontrer que le gouvernement nord-vietnamien n'a pas cessé de multiplier ses activités agressives contre le gouvernement sud-vietnamien et a introduit illicitement un nombre de plus en plus grand de soldats armés et des quantités toujours plus considérables de matériel militaire au Sud-Vietnam dans le but de renverser par la force le gouvernement du Sud-Vietnam."

Des bases secrètes ont été installées au Sud-Vietnam "avec l'appui du gouvernement du Nord-Vietnam et d'autres pays communistes".

Le Sud-Vietnam a aussi fait savoir à la commission que "durant les années 1959 à 1964 plus de 39,000 hommes venant du Nord-Vietnam ont été introduits sur le territoire sud-vietnamien". Parmi ces hommes se trouvent des soldats de l'armée régulière du Nord-Vietnam, des saboteurs et des agents d'espionnage.

"C'est le point de vue de la délégation canadienne que les événements qui se sont déroulés au Nord et au Sud-Vietnam depuis le 7 février sont le résultat immédiat de l'intensification de la politique d'agression du gouvernement nord-

Quarante-huit heures à peine après avoir fait une intéressante suggestion pour ramener et assurer la paix au Vietnam (une force internationale comprenant éventuellement la Chine), le gouvernement canadien a rendu public hier un rapport minoritaire de la Commission internationale de contrôle critiquant l'action agressive du Nord-Vietnam et affirmant que les attaques aériennes américaines des 6 et 7 février derniers sont la conséquence directe de la politique suivie par Hanoi.

Les membres canadiens de la CIC prennent ainsi le contre-pied du rapport majoritaire, signé par l'Inde et la Pologne, qui affirme au contraire que les raids de représailles américains "montrent la gravité de la situation et indiquent que les accords de Genève ont été violés".

Le rapport minoritaire du Canada se justifie, notent les observateurs, par la volonté d'Ottawa de ne pas s'attacher uniquement aux bombardements américains du Nord-Vietnam mais d'étendre au contraire son jugement à l'ensemble de la situation qui prévaut dans cette région du Sud-est asiatique, en indiquant ainsi sa conviction que la situation s'est dégradée par le fait de l'infiltration même du Nord-Vietnam. Mais cette attitude, souligne-t-on, ne facilitera pas l'étude du projet que M. Pearson expliquait samedi dernier à U Thant; car il est douteux que Hanoi et Pékin par exemple acceptent la suggestion canadienne d'une force internationale la jugeant incompatible avec un rapport minoritaire qui justifie l'action américaine au Nord-Vietnam.



Le commandant des forces américaines au Vietnam, le général William C. Westmorland, s'entretient avec des officiers vietnamiens, peu de temps avant le débarquement à Da Nang.

Un premier contingent de "marines" débarque sans incident à Danang

DANANG (Sud-Vietnam) — A la nuit tombée, à la lueur des projecteurs, les 1,400 "marines" américains arrivés hier matin à Danang continuaient à débarquer leur imposant matériel: petits chars d'assaut, tank beaucoup plus gros, camions et canons. De nombreuses barges faisaient un incessant va-et-vient entre les bateaux au large et la baie de Nam O.

Pendant ce temps, des "marines" étaient installés dans des trous individuels, creusés dans les dunes, à l'abri des tamaris, et ils y avaient mis en batterie des mitrailleuses, des mortiers et des bazookas. Les chars qui venaient d'être débarqués avaient pris, eux aussi, des positions de combat pour assurer la protection de la place.

Tout au fond de la baie de Danang, à l'horizon, des navires de transport communiquaient entre eux à l'aide de signaux lumineux. Les soldats américains continuaient à arriver à bord des barges, sautaient dans les vagues et déchargeaient tout ce qui se trouvait sur les L.C.M. tandis que leurs camarades les protégeaient contre tout ennemi éventuel.

Il semble que tout le matériel débarqué hier doit faire mouvement dans la nuit en direction de la base aérienne de Danang, de façon à ce que l'on ne sache pas l'importance de ce matériel, notamment le nombre de chars, qui vient renforcer les moyens de sécurité de Danang.

Le débarquement des 1,400 premiers marines américains, a pris l'allure d'une véritable manœuvre qui s'est déroulée dans un ordre parfait. Ce fut un spectacle quelque peu anachronique de voir ces soldats avancer en ordre dispersé, comme s'ils attaquaient une position ennemie, devant de nombreux officiers américains et vietnamiens venus les accueillir aux côtés d'une dizaine d'étudiants vietnamiens en tenue traditionnelle, portant des colliers de fleurs.

La mer était grise et sale, frangée d'écume, avec des vagues de près de deux mètres de haut. Quatre gros transports de troupes et un bâtiment portant le pavillon de la 3e division de marines américaines basées à Okinawa apparaissaient à travers le crachin, ancrés à quelques centaines de mètres de la côte, dans la baie de Nam O.

Une flottille de petits bateaux, de vedettes pour hommes grenouilles, d'embarcations de protection, etc., entouraient les cinq bâtiments. De la plage, on entendait malgré le bruit des vagues, le ronronnement des moteurs tournant à plein régime pour lutter contre la mer démontée.

Passant et repassant sans cesse dans le ciel, de nombreux hélicoptères assuraient la protection des "marines". Plus loin, en "protection aérienne", des soldats vietnamiens avaient été mis en place depuis la veille. Le général F.J. Karch, commandant l'opération de débarquement, en tenue de campagne, coiffé du bonnet, expliqua que l'on avait choisi la baie de Nam O, parce qu'elle était d'accès facile et de plus toute proche de l'importante base aérienne américaine de Danang.

Le débarquement de 3,500 fusiliers marins américains au Sud-Vietnam a provoqué certains commentaires irrités dans la presse d'Europe occidentale mais ne semble pas avoir suscité de grandes colères du côté de Moscou et des satellites. Dans la capitale soviétique, les "Izvestia" déclarent que "la politique agressive des États-Unis au Sud-Vietnam est entrée dans une nouvelle phase". Le journal souligne que ce transfert de troupes par Washington indique sa participation directe à l'intervention. "De la sorte, y lit-on, Washington montre qu'il a pris des décisions quant à l'extension de la guerre dans la région indochinoise."

De son côté, le journal hongrois "Hetfoi Hírek" qualifie le débarquement de "grand pas vers l'expansion de la guerre".

En Italie, l'organe du parti communiste "L'Unità" affirme que le geste américain porte la crise indochinoise à son degré le plus critique. Par ailleurs, dans la presse non communiste, le journal gaulliste "La Nation" en France exprime l'avis que le débarquement est un nouveau pas dans "la politique d'escalade".

En Grande-Bretagne, le journal libéral "The Guardian" laisse entendre que le débarquement fournira d'autres sujets de propagande pour le Vietcong communiste. Toutefois, le "Daily Telegraph", journal conservateur, appuie le geste des États-Unis, moyennant certaines réserves.

Voir page 2: Les marines

Participation plus active de la 7e flotte américaine?

WASHINGTON — Le Pentagone envisage actuellement la possibilité d'une utilisation accrue de la Septième flotte américaine en vue d'endiguer le flot croissant des guérillas et du matériel militaire du Nord-Vietnam au Sud-Vietnam, a fait savoir lundi soir le département de la défense.

L'intensification des patrouilles de la flotte américaine du Pacifique, un recours croissant à la coopération de l'aéronavale des États-Unis pour assurer et renforcer la surveillance des côtes vietnamiennes figurent parmi les mesures sur lesquelles se penchent les dirigeants civils et militaires du département de la défense. Ces derniers précisent qu'il ne saurait être question d'actions spectaculaires ou massives bien qu'il s'agisse d'interdire de façon beaucoup plus étanche les côtes du Sud-Vietnam à l'infiltration et à l'introduction de matériel de guerre communiste.

MARTIN: il faut d'abord s'assurer qu'il y a une réelle volonté de négocier

OTTAWA — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, a suggéré hier qu'on garantisse une certaine forme de neutralité au Vietnam ou qu'on y établisse une organisation de surveillance de la trêve plus puissante que la Commission actuelle formée du Canada, de l'Inde et de la Pologne.

S'adressant aux Communes, M. Martin a ajouté toutefois qu'il ne croyait pas autant à l'importance d'établir les modalités selon lesquelles un accord pourra intervenir qu'à celle de savoir s'il y a de la bonne volonté et des bases réelles sur lesquelles on peut appuyer de nouvelles négociations.

M. Martin commentait les documents de la Commission de la trêve qu'il a déposés devant la Chambre, le 13 février, et qui comprenaient le rapport minoritaire du Canada, accusant le Nord-Vietnam communiste d'augmenter la subversion au Sud-Vietnam.

Le diplomate a souligné qu'à titre de membre de la Commission depuis 1954, le Canada a été "forcé d'observer l'érosion lente des termes de l'accord de Genève sur un cessez-le-feu."

Come l'a affirmé le premier ministre, M. Pearson, dans son discours de vendredi à New York, la question est "sûrement une responsabilité internationale", a dit le ministre.

Le ministre des Affaires extérieures a ajouté que ce qui comptait le plus pour le moment, dans la situation tendue au Vietnam, est d'être bien certain qu'il y a réellement volonté de négocier.

Si des négociations peuvent avoir lieu, a dit M. Paul Martin, le Canada aurait des propositions concrètes et pratiques à formuler sur la façon dont les accords de Genève de 1954 ou toute autre entente pourraient mettre fin à la guerre du Vietnam.

C'est à la suite de ces accords de 1954 qu'a été formée la commission tripartite dont font partie le Canada, l'Inde et la Pologne et qui a pour mission d'assurer la surveillance de la trêve au Vietnam.

Le Canada a rendu public hier un rapport minoritaire de la Commission qui place le blâme de cette situation "dangereuse et instable" sur la subversion communiste par suite d'infiltrations d'armes, de soldats, de terroristes et de saboteurs du Nord-Vietnam.

M. Martin a dit que le rapport majoritaire de l'Inde et de la Pologne ne donnait pas une idée juste de la situation parce qu'il ne parlait que des mesures de représailles des États-Unis contre les bombardements sur le Nord-Vietnam et non des causes profondes du malaise: la subversion.

Le premier ministre Pearson et le ministre des Affaires extérieures ont eu par la suite à essuyer les critiques de l'opposition au cours d'un débat qui a duré une heure.

FORCE DE PAIX

Le premier ministre a dit au chef de l'opposition qu'il n'avait fait qu'exprimer quelques idées qu'il jugeait utiles quand il a proposé la formation d'une force internationale de la paix pour le Vietnam à New-York vendredi.

Il a ajouté qu'il n'avait pas fait allusion aux Nations unies parce qu'il ignorait si ces négociations éventuelles pourraient avoir lieu sous l'égide de l'ONU. Celles de 1954 n'ont pas été organisées par les Nations unies.

Il a ajouté que l'Afrique ou l'Asie, qui sont touchées de plus près que le Canada par ce problème, devraient peut-être être responsables de cette force de paix.

M. Diefenbaker a repris que cette idée de force de paix était illusoire à moins qu'il n'ait déjà pensé au nombre d'hommes qui la composeraient.

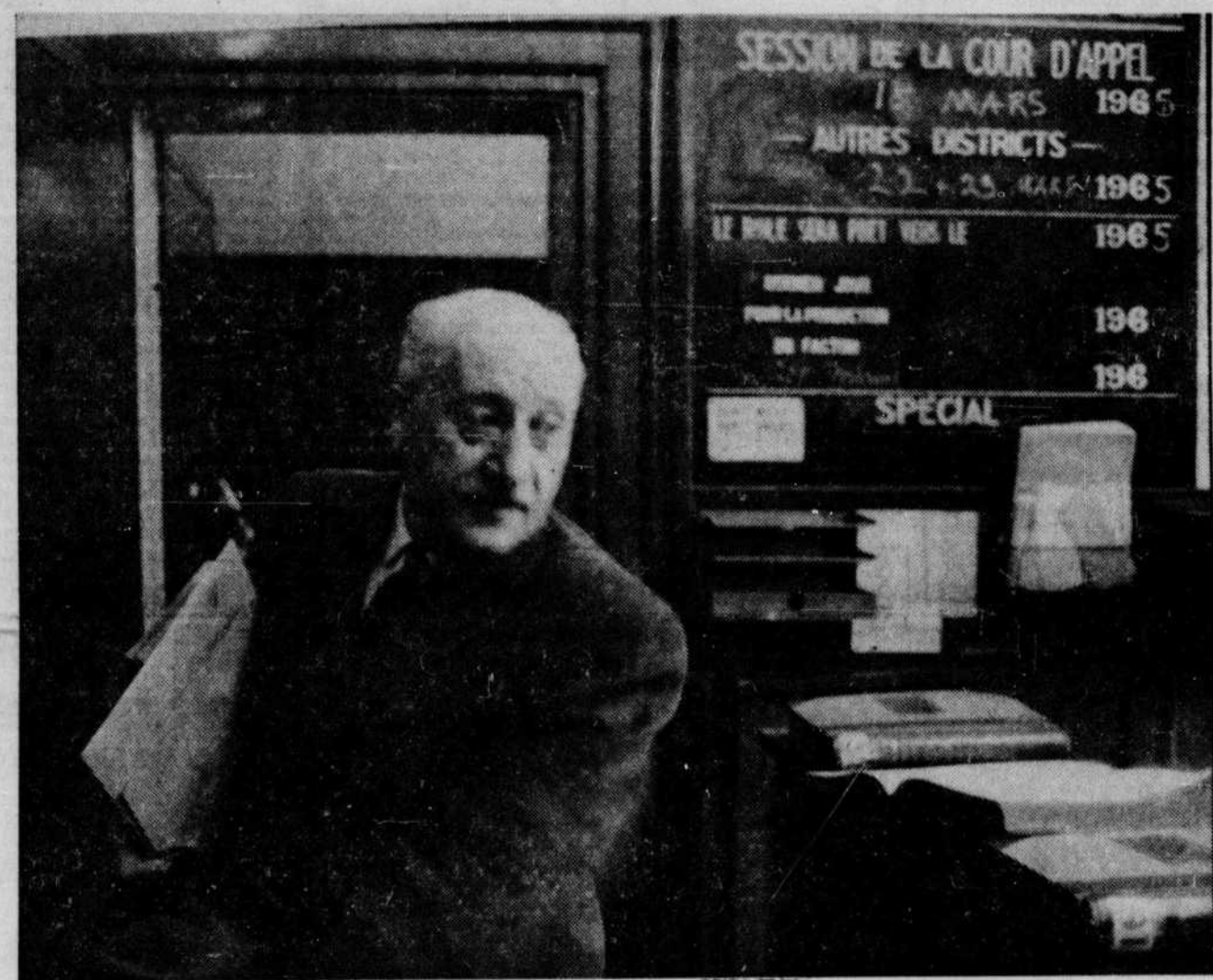
Le premier ministre a répondu qu'il était impossible d'avancer un nombre puisque aucune entente politique n'a encore été conclue à ce sujet.

Cette idée a été suggérée à d'autres gouvernements, mais seuls les États-Unis ont fait connaître leur réaction pour le moment, disant qu'elle serait peut-être utile et constructive dans les circonstances.

M. Martin a dit qu'il faudrait au Vietnam une présence plus internationale que celle que peut apporter la commission tripartite. Il faut par conséquent, dit-il, une acceptation mutuelle et une volonté réelle de collaborer à ce projet.

Selon lui, l'ONU pourrait bien organiser ce corps de la paix. "Il y aurait également moyen de grouper les pays qui ont pris part aux négociations de 1954 et de 1962 à Genève."

Voir page 2: Martin



Le gouverneur de la prison de Bordeaux, M. Albert Tanguay, est venu confirmer hier devant le juge Pierre Badaux l'évasion de Lucien Rivard qui ne s'est pas présenté devant le tribunal, chargé d'étudier sa deuxième demande d'habeas corpus.

Rivard absent, la Cour rejette sa deuxième demande d'habeas corpus

Le juge Pierre Badaux de la Cour d'appel a rejeté hier une deuxième demande d'habeas corpus en faveur de Lucien Rivard qui s'est évadé il y a une semaine de la prison de Bordeaux. Le président du tribunal a invoqué l'absence de Rivard pour repousser la requête.

Hier la police poursuivait toujours les recherches en vue d'appréhender Rivard et celui qui l'accompagnait lors de l'évasion, André Durocher. Tous les indices reçus à la police sont soigneusement étudiés mais rien, à ce jour, ne s'est révélé suffisant pour

permettre de découvrir la cachette de l'évadé.

La demande d'habeas corpus avait été déposée en cour le 19 février par Me Raymond Daoust, l'un des avocats de Rivard, en vue de faire libérer son client de prison et de cesser la demande d'extradition des autorités américaines qui réclament le Canadien pour l'accuser de conspiration dans une affaire de contrebande de stupéfiants à la frontière des États-Unis et du Mexique. Mais pour obtenir un bref d'habeas corpus, le prévenu doit naturellement se présenter devant le tribunal.

Hier matin, Me Daoust a lancé en souriant: "Il est assez difficile d'obtenir un bref d'habeas corpus lorsqu'on ne peut présenter le corps." L'avocat a ajouté qu'il attendait des instructions de son client: il a soutenu qu'il est légalement possible de soumettre à la cour d'autres demandes de cette nature dans la lutte entrepris par Lucien Rivard contre l'extradition aux États-Unis.

QUEBEC — De retour à son bureau de Québec hier après avoir passé la fin de semaine à Montréal, M. Claude Wagner, procureur général, a déclaré qu'il n'y a pas de progrès dans les recherches en vue de retrouver Lucien Rivard, ajoutant toutefois: "On ne lâche pas".

M. Wagner a précisé, dans une interview, que les recherches sont faites surtout auprès des "amis" et "de toute personne qui connaît Lucien Rivard".

Rivard, accusé de trafic de stupéfiants, a réussi la semaine dernière une spectaculaire évasion de la prison de Bordeaux en compagnie d'un codétenu, André Durocher.

"J'ai la conviction, a ajouté M. Wagner, que Lucien Rivard se trouve à Montréal."

AUX COMMUNES

OTTAWA — M. Gilles Grégoire a voulu savoir hier le nom du député fédéral chez qui la police a fait une descente en fin de semaine à la recherche de l'évadé Lucien Rivard.

"A la suite des descentes faites par la Gendarmerie royale, la police provinciale et la police de Montréal, a dit le leader parlementaire du Ralliement des créditistes, on a dit qu'il y avait eu raid chez un maire d'une ville du nord de Montréal

et chez un député fédéral. Le ministre de la Justice peut-il nous donner le nom de ce député?"

M. Guy Favreau a simplement dit qu'il n'était "pas en mesure" de répondre à cette question.

"Le ministre de la Justice connaît-il ce député?", a repris M. Grégoire, et fera-t-il connaître son nom à la Chambre?"

M. Favreau a déclaré que sa réponse à la dernière partie de la question était "négative".

Arrêté samedi, William Lamy ne sera relâché que ce matin

William Lamy, agent d'immeubles et ami intime de Lucien Rivard, ne sera relâché que ce matin, bien qu'il ait obtenu un cautionnement de \$3,000 en fin d'après-midi, hier. Il est accusé d'avoir eu en sa possession de fausses formules du ministère du revenu.

Lamy a été tiré de son lit, samedi matin, par des agents de la Sûreté provinciale qui se sont introduits à son domicile à l'aube. Les agents ont ouvert eux-mêmes la porte après avoir passé la main par l'ouverture d'une fenêtre brisée.

Judi dernier, la police était venue une première fois au domicile de Lamy. Vendredi, elle est venue l'interroger.

Lamy prétend que vendredi soir, à son retour à domicile, il a constaté qu'une fenêtre avait été enfoncée mais qu'il se coucha sans s'en préoccuper davantage. Vendredi matin, les policiers sont entrés et ont trouvé sans trop de difficulté, dans un plateau bien en vue, les papiers susceptibles de l'incriminer dans un vol important perpétré voici dix mois.

Cependant, au cours des 3 jours qu'il a passé en cellules, c'est surtout sur les allées et venues de Lucien Rivard, plutôt que sur le vol, que Lamy a été interrogé. La police croit que Lamy est au courant de la cachette de Rivard, étant l'un de ses plus fidèles amis et ayant souscrit \$17,000 des \$60,000 qui avaient été recueillis l'automne dernier pour payer le cautionnement éventuel de Rivard.

Les marines

(Suite de la première page)

De son côté, le Nord-Vietnam a protesté auprès de la Commission internationale de contrôle à Hanoi, accusant les actes militaires américains de violer le traité de paix indochinois signé en 1954 à Genève. Radio-Hanoi a déclaré que le débarquement américain est "une plus lourde menace à la paix et à la sécurité dans cette partie du monde".

Par ailleurs, l'agence de nouvelles de la Chine communiste affirme que le besoin de troupes supplémentaires des Etats-Unis prouve l'échec de ceux-ci dans leur "guerre spéciale" qui leur a fait subir plusieurs défaites au Sud-Vietnam.

SAIGON — Cinquante-sept Vietnams tués et 68 armes prises, deux canons à recul, une mitrailleuse et six fusils mitrailleurs, 33 gouvernements tués et 30 blessés dont trois Américains, tel est le bilan d'une attaque lancée hier matin par les Vietnams contre un camp des forces spéciales dans la région de Quinhon, au Centre-Vietnam.

HANOI — "A 10 h. 30 hier matin, six avions à réaction américains et sud-vietnamiens ont bombardé et mitraillé le village de Co Xai, situé au nord de la zone démilitarisée, le long du territoire de la République démocratique du Vietnam, annonce l'agence de presse du Nord-Vietnam."

Le raid a duré plus de dix minutes et a causé des victimes et des dégâts matériels, indique l'agence vietnamienne.

"Cette nouvelle provocation des Etats-Unis et de ses agents constitue une violation de la souveraineté et du territoire de la République démocratique du Vietnam, ainsi qu'une violation des accords de Genève de 1954 et en particulier du statut de la zone démilitarisée, souligne la protestation adressée aujourd'hui à la suite de ce raid par la mission de liaison de l'armée populaire nord-vietnamienne au président de la Commission internationale sur l'Indochine au Vietnam."

Dans le même message, la mission de liaison de l'armée populaire nord-vietnamienne proteste également contre l'ar-

Les rapports

(Suite de la première page)

viennais", maintient le rapport du Canada.

Dans leur déclaration "majoritaire", les représentants de l'Inde et de la Pologne au sein de la CIC demandent aux coprésidents britannique et soviétique de la conférence de 1954 d'adresser un appel à toutes les parties intéressées en vue d'une réduction de la tension.

Le rapport canadien attire d'autre part l'attention sur un rapport spécial de la commission publié en 1962, qui accusait le Nord-Vietnam d'activité hostile à l'égard du Sud-Vietnam, ainsi que sur nombre d'autres documents sud-vietnamiens reçus depuis cette date.

Dans un commentaire sur la déclaration canadienne, le représentant de l'Inde affirme que les extraits du rapport

rivés à Saigon d'une mission militaire américaine conduite par le général H. Johnson et contre l'envoi de deux bataillons de "marines américaines" à Da Nang.

de 1962, cités par la délégation canadienne, ne se réfèrent qu'à des cas particuliers et que les "conclusions" présentées dans ce rapport n'avaient pas été approuvées par la Commission internationale de contrôle.

Dans un autre commentaire, le délégué polonais déclare que sa délégation n'acceptait pas les opinions exprimées par la délégation canadienne "qui donnent une fausse interprétation des causes des événements et qui essaient de justifier les actions militaires entreprises par les Etats-Unis et par la République du Vietnam contre la République démocratique du Vietnam."

Il est évident que l'on ne saurait mettre au même niveau les allégations sur lesquelles se fonde la déclaration canadienne et les faits officiellement confirmés qui sont cités dans ce rapport spécial. De plus, la déclaration canadienne se réfère aux conclusions du rapport spécial de 1962 qui a été rejeté par la délégation polonaise ainsi qu'à d'autres documents qui n'ont pas reçu la sanction de la commission.

La bureaucratie de Radio-Canada nuit à la création

OTTAWA — Un groupe de 10 annonceurs de Radio-Canada considère que l'esprit de création au sein de cette société est annihilé et qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la société dégénère en un Goliath bureaucratique qui n'aurait d'autre fin que de se perpétuer et d'assurer ses propres services.

Cette opinion, les dix annonceurs l'ont exposée dans un mémoire remis lundi à la commission Fowler sur la radiodiffusion. La commission fut instituée l'été dernier sous la présidence de M. R. M. Fowler, de Montréal, qui présida antérieurement une commission royale chargée d'enquêter sur la radiodiffusion. On s'attend que la nouvelle commission présente son rapport ce printemps.

Le rôle de Radio-Canada en fonction de la radiodiffusion privée formera, croit-on, le principal thème du document.

Martin

(Suite de la première page)

veut pas faire couler le bateau américain et ne prendre aucune décision sans obtenir au préalable l'autorisation du gouvernement de Washington.

Selon M. Herridge, la politique que poursuivent les Etats-Unis constitue une menace à la paix mondiale. M. Robert Thompson, chef du Crédit social, a déclaré de son côté que le Canada avait démontré du courage en publiant un rapport minoritaire. Selon lui, l'Inde et la Pologne ne sont pas des agents libres.

"Il est nécessaire de clarifier la situation, dit-il, et d'enlever les toiles d'araignées qui pourraient déranger notre façon de penser."

M. Thompson estime que pour obtenir la paix, il ne faut pas succomber à la mollesse. Le porte-parole du Ralliement des créditistes, M. Gilles Grégoire, a dit que la meilleure façon d'agir pour le Canada serait de demander un cessez-le-feu et de faire front commun avec les pays, comme la France et la Russie, qui sont déjà en faveur de négociations.

Il représente une partie considérable du mémoire des annonceurs. C'est le seul mémoire que la commission publiera à part les exposés présentés par le président de Radio-Canada, M. J.-Alphonse Ouimet, le Dr Andrew Stewart, président du Bureau des gouvernements de la radiodiffusion, et M. Don Jamieson, président de l'Association des diffuseurs.

Session fédérale

OTTAWA — Le député libéral de Montréal-Verdun, M. C. E. Mackasey, a protesté aux Communes contre un récent discours de M. Alvin Hamilton, député progressiste-conservateur de Qu'Appelle, dans lequel il faisait allusion au type "rebut" de député libéral qui représentait aux Communes l'île de Montréal. M. Mackasey a déclaré qu'il s'érigeait contre ce genre de déclaration symptomatique de la maladie qui s'empare de la scène politique canadienne. Il a invité M. Hamilton, ex-ministre de l'Agriculture, à lui indiquer quels députés il visait. M. Hamilton s'est contenté de répondre qu'il faisait écho à une expression employée par des journaux de Montréal et que les libéraux feraient bien de s'adonner à un grand nettoyage.

OTTAWA — M. Gilles Grégoire a vivement pris à part un député libéral, M. Marcel Prud'homme, de Montréal-St-Denis, pour l'allusion qu'il a faite à une alliance entre conservateurs et créditistes. Le député de Lapointe a nié vigoureusement que son parti souhaite une alliance avec les conservateurs, pas plus qu'avec les députés du parti "du scandale", le parti libéral. Les paroles de M. Prud'homme ont été publiées dans le quotidien "L'Événement", de Québec. Il a précisé en réponse à M. Grégoire qu'il a simplement dit qu'il semblait y avoir connivence aux Communes entre créditistes et conservateurs pour retarder le travail de la Chambre, particulièrement le débat sur le programme de caisse de retraite. M. McNaughton, président des Communes, a mis fin à l'échange de propos, qu'il a qualifiés de sans importance.

Rinfret insiste sur la nécessité de la rénovation urbaine

M. Maurice Rinfret, m.p., député fédéral de Montréal-St-Jacques, a insisté sur la nécessité de la rénovation urbaine, dans une causerie qu'il a prononcée à l'hôtel Windsor, au Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales, hier. Il l'avait intitulée: "Guerre à la pauvreté". La participation fédérale aux dépenses d'immobilisation pour les logements à loyer modique était de \$53,001,829.42 en Ontario contre seulement \$7,971,254.08, au Québec. Il y avait 39 organisations municipales de rénovation urbaine en Ontario et seulement cinq au Québec. Des décisions seront prises à la mi-mars par Québec, Trois-Rivières, Drummondville, Granby au sujet de l'élimination des taudis et de la construction de logements à loyer modique. C'est à la mi-mars également que la rénovation du secteur sud-ouest de Montréal et plus tard du secteur centre-ville (St-Laurent, Papineau, Notre-Dame, Sherbrooke) sera l'objet de décisions en haut lieu.

Pour \$201,000,000 de prêts aux municipalités

OTTAWA — Le Bureau de mise en valeur et de prêts aux municipalités a prêté une somme totale de \$200,921,482 au cours de l'année 1964, a-t-il été révélé hier aux Communes.

C'est M. Larry Pennell, libéral de Brant-Haldimand et secrétaire parlementaire du ministre des finances, M. Walter Gordon qui a révélé ce fait dans une réponse écrite à l'intention de M. Robert C. Coates, conservateur de Cumberland.

Québec a été le plus important emprunteur avec une somme globale de \$66,763,100.

Les autres provinces viennent dans l'ordre suivant:

Ontario \$55,972,729; Colombie-Britannique \$27,228,693; Saskatchewan \$17,761,856; Manitoba \$9,681,300; Alberta \$8,528,255; Nouveau Brunswick \$6,491,792; Nouvelle-Écosse \$4,226,818; Terre-Neuve \$4,211,083; Ile-du-Prince-Edouard \$55,856.

Désirant augmenter son équipe recrutée des agents énergiques, ambitieux, travailleurs, voulant gagner de l'argent (\$10,000 à \$12,000). Les incapables et paresseux ne seront pas l'affaire.

Pour entrevue confidentielle: Monsieur GELI - 481-4892

CARRIÈRES et PROFESSIONS

REPRESENTANTS (es) ET GERANTS (es)

Temps plein ou partiel. Nouveautés exclusives, bain de chaleur sèche sauna finlandais individuel. Entrevues 3h. précises et 8h.30 p.m. Lundi et mardi au: 9441, LAJEUNESSE

DESSINATEURS

AVEC EXPÉRIENCE
EN STRUCTURE ET ARCHITECTURE

Minimum trois ans d'expérience et étant en mesure de travailler sur plans préliminaires. Pour emploi immédiat à Ottawa. L'emploi consiste à travailler sur la maquette de plans pour le Pavillon Canadien de l'Exposition 1967. Salaire selon expérience.

Les interviews auront lieu à Montréal — téléphonez, frais virés à Ottawa 997-4725, ou écrivez à: CASE 1197, LE DEVOIR

INGENIEUR - REPRESENTANT

Compagnie spécialisée dans la fabrication de matériaux de construction désire s'assurer les services d'un ingénieur bilingue, gradué d'Université pour fournir des informations et conseils techniques aux architectes et ingénieurs-conseils. Travail à Montréal après une période d'entraînement. Salaire intéressant. Automobile fournie.

Ecrire à: Case 1171, Le Devoir

POSSIBILITES D'EMPLOI

FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

* SURINTENDANT DE LA MARINE — REGION DE L'ATLANTIQUE, avec certificat de capitaine au long cours, Mines et Relevés techniques, Dartmouth, N.E. Jusqu'à \$11,600. Circulaire 65-243.

* AGENT REGIONAL D'ADMINISTRATION, bilingue, être chargé d'organiser et de surveiller les services administratifs du bureau régional d'Ottawa. Travaux publics. \$7,890 - \$8,970. Concours 65-244.

* AGENTS DE LA GESTION DES BIENS, avec diplôme d'école secondaire et expérience pertinente, Affaires extérieures, Ottawa. \$7,440 - \$8,460. Circulaire 65-584A.

* PROGRAMMEURS, SYSTEMES DE CALCULATRICES ELECTRONIQUES, Production de données et Gendarmerie royale du Canada, Ottawa. \$7,140 - \$8,460. Circulaire 65-856.

* AGENTS D'INFORMATION, bilingues, Bureau fédéral de la statistique, Pêcheries, Postes, Ottawa. \$6,990 - \$8,280. Indiquez le ministère qui vous intéresse et rappelez le numéro de concours 65-1958.

* ANALYSTE DES FORMULES COMMERCIALES — Formules spéciales, Production de défense, Hull, P.Q. \$6,990 - \$7,710. Concours 65-2261.

* PROGRAMMEURS, SYSTEMES D'ORDINATEURS, ministères de l'Etat, divers centres. Jusqu'à \$7,170. Circulaire 65-854.

* AGENT D'ETUDES D'ARCHITECTURE NAVALE, avec expérience en construction des navires, Défense nationale, Halifax, N.E. \$6,480 - \$7,140. Concours 65-855.

* AGENTS DE LA PUBLICITE COMMERCIALE, \$7,950 - \$9,030. DIRECTION DE LA REDACTION, \$7,950 - \$9,030, et ATTACHE DE PRESSE, \$6,990 - \$8,280, les études secondaires au complet et expérience pertinente. Commerce, Ottawa. Circulaire 65-1950A.

* VERIFICATEURS, avec diplôme universitaire OU membres d'une association de comptables, expérience acceptable de la vérification, l'Auditeur général du Canada, Ottawa, Toronto et Montréal. \$6,690 - \$7,950. Circulaire 65-2301A.

* AGENTS DE RELATIONS INDUSTRIELLES, avec expérience pertinente. Travail, Ottawa. \$5,910 - \$6,630. Concours 65-583.

* MECANICIENS DE MACHINES FIXES, CHAUFFAGE OU FORCE MOTRICE, avec certificat valide de (2e classe) du gouvernement provincial, connaissance du français et de l'anglais, Défense nationale, La Macaza, P.Q. \$5,220 - \$5,760. Concours 65-0-578.

* MECANICIEN DE GRANDE COMPETENCE, avec quatre ans de formation à titre d'apprenti et expérience progressive suffisante pour permettre à l'intéressé de se qualifier pour l'emploi de mécanicien compagnon, Monnaie royale canadienne, Ottawa. Jusqu'à \$5,070. Concours 65-702.

* TECHNICIEN ADJOINT - PHARMACIE, avec trois ans d'expérience dans des fonctions du domaine pharmaceutique, Santé nationale et Bien-être social, Moose Factory, Ontario. \$3,990 - \$4,440, indemnité septentrionale en plus. Concours 65-0-573.

* DESSINATEUR, SERVICES TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION, avec diplôme d'école secondaire et trois ans d'expérience, Défense nationale, Moosonee, Ontario. \$3,930 - \$4,980, indemnité septentrionale en plus. Concours 65-0-547.

* STENOGRAPHES ET SECRETAIRES, textes français et anglais seulement, ministère de l'Etat, Ottawa-Hull, \$5,270 - \$4,350. Concours 65-783.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, dans le cas des concours marqués *.

Dans les autres cas, on se procure précisions et formules de demande aux bureaux de poste dans les grands centres, aux divers bureaux de la Commission du service civil ou du Service national de placement. Dans tous les cas, prière de rappeler le numéro de concours pertinent.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE BELOEIL

DEMANDE

UN DIRECTEUR POUR ECOLE PRIMAIRE GARÇONS

- Brevet "A"
- Minimum de 5 années d'enseignement
- Connaissances sur l'enseignement de la catéchèse et des méthodes Cuisenaire et Dynamique.

Ecrire en donnant curriculum vitae à:

COMMISSION SCOLAIRE DE BELOEIL, 742, rue Laurier, Beloeil, P.Q.

DIRECTEUR DE L'INFORMATION

AVEZ-VOUS DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION OU POUR DES BUTS CULTURELS.

- * Ecrire des communiqués de presse
- * Préparer des textes d'information
- * Etablir des relations efficaces
- * Diriger les activités d'un service?

Vous êtes l'homme que nous cherchons.

Nous offrons un traitement de \$9,000 à \$10,000 par an selon la compétence) et un emploi à Montréal dans un milieu convenant à votre niveau intellectuel.

Adressez votre demande par écrit à:

CASE 1177, LE DEVOIR

LES MINISTÈRES DE L'INDUSTRIE ET DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

OTTAWA

demandent des

STATISTICIENS — ECONOMISTES

Jusqu'à \$10,700

AFFECTATION IMMEDIATE

Etudes en expansion industrielle, achats et approvisionnements, recherches et réalisations concernant l'industrie secondaire de fabrication et la mesure de la croissance, de la production, des importations, des exportations, du flux des biens entre les industries.

QUALITES: Diplôme universitaire en économie, statistique, commerce, mathématiques ou dans une discipline comportant l'application des techniques mathématiques; expérience de la recherche en économie ou en statistique. Pour certains postes, la connaissance des techniques d'étude des facteurs apport-production, de la programmation linéaire ou des ensembles de mécanographie et d'ordination avantagera les candidats.

Pour obtenir des précisions, prière d'écrire à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et de demander le feuillet publicitaire 65-2000-5.

On demande des

PROFESSEURS D'ÉCOLE SECONDAIRE

pour le

Collège de la Garde côtière canadienne SYDNEY, (N.-E.)

Jusqu'à \$10,050 selon la compétence

Deux professeurs de mathématiques et de sciences

Diplôme universitaire, formation pédagogique, de trois à cinq ans d'expérience de l'enseignement au niveau de l'école secondaire.

Pour obtenir précisions et formules de demande, prière d'écrire SANS TARDER à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et de demander la circulaire 65-204.

INGÉNIEUR EN MECANIQUE

(Bilingue)

Demandé pour un nouvel emploi dans le département des services d'outillage d'une compagnie renommée productrice de métal, située près de Montréal.

Les responsabilités concerneront le génie mécanique d'une façon générale et variée, incluant aussi les projets de génie, le dessin d'équipement, installation et rénovation, en étroite collaboration avec les services de la production et de l'entretien.

Les qualités requises sont: Diplôme universitaire en génie mécanique ainsi que plusieurs années d'expérience dans ce domaine.

Salaire de base approximatif de \$8,000 à \$10,000.

GORDON BRYSON & COMPANY LTD.

Conseillers en personnel d'administration

1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2

Tél.: 845-1256

COMPTABLE DEMANDÉ

Comptable entre 30 et 40 ans pour prendre charge de bureau. Expérience système de contrôle et prix de revient serait un avantage.

Ecrire donnant expérience, références et salaire à:

CASE 1195, LE DEVOIR

Comptables Agréés

Tout comptable agréé intéressé à obtenir des détails relatifs à une carrière de conseiller en administration est invité à communiquer avec M. Richard Mineau, soit par téléphone (866-9701) soit par écrit (à l'adresse ci-dessous). Toute communication sera traitée avec la plus stricte discrétion.

PRICE WATERHOUSE & CIE

Edifice Canada Cement, Square Phillips, Montréal 2

AGENT de CORRECTION

\$8,610 — \$10,050

Nord canadien et Ressources nationales OTTAWA

IL S'AGIT D'UN POSTE CLE dont le titulaire aura à élaborer pour les Territoires du Nord-Ouest un programme de correction visant à fournir des services et à assurer des installations matérielles propres à offrir aux délinquants, jeunes et adultes, les plus grandes possibilités de réhabilitation moyennant l'éducation, la formation et l'orientation.

LA PERSONNE CHOISIE devra vraisemblablement avoir reçu une formation universitaire en sociologie ou en service social et compter de nombreuses années d'expériences de travaux concernant l'élaboration, la mise au point ou l'administration de programme de correction.

Faire parvenir SANS TARDER le résumé détaillé de son instruction et de son expérience à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4; et rappeler la mention 65-283.

INGENIEUR CONSEIL (structure)

Une firme réputée d'ingénieurs conseils, dont les bureaux sont situés à Montréal, offre à un ingénieur professionnel, un poste d'importance. Les fonctions nécessitent la connaissance des problèmes de tension et de résistance dans l'usage du béton et de l'acier pour fins de construction.

Pour être considérés, les candidats doivent être détenteurs d'un diplôme d'ingénieur, avoir de 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine du génie relié aux structures, plus particulièrement en ce qui concerne le béton ou la structure d'acier.

Une participation personnelle au succès de la firme et d'intéressantes perspectives d'avenir, sont des facteurs à considérer en regard de l'intérêt que présente ce poste.

Age: Pas de limitation

Traitement: \$15,000 au départ

Soumettre son curriculum vitae - Discretion absolue assurée

SIMPSON, RIDDELL, STEAD & PARTNERS

Conseillers en administration

630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. — 878-9461

EMPLOIS OFFERTS AUX

INGENIEURS CIVILS

(BILINGUES)

Les diplômés de date récente, possédant l'expérience appropriée et sachant bien le français et l'anglais, sont invités à solliciter les postes d'avenir suivants qu'offre l'Administration fédérale.

TRANSPORTS

Tracé de plans et aménagement de bâtiments: petits bâtiments et modifications aux bâtiments existants. MONTREAL. Poste No 5.

Construction et surveillance: construction de pistes d'envol et d'aménagements de navigation aérienne. MONTREAL. Poste No 9.

TRAVAUX PUBLICS

Construction de services de ville: tracé de plans et construction de services de ville. OTTAWA. Poste No 17.

Voirie: travaux préliminaires, tracé de plans et construction de routes. OTTAWA, MONTREAL, QUEBEC. Poste No 4.

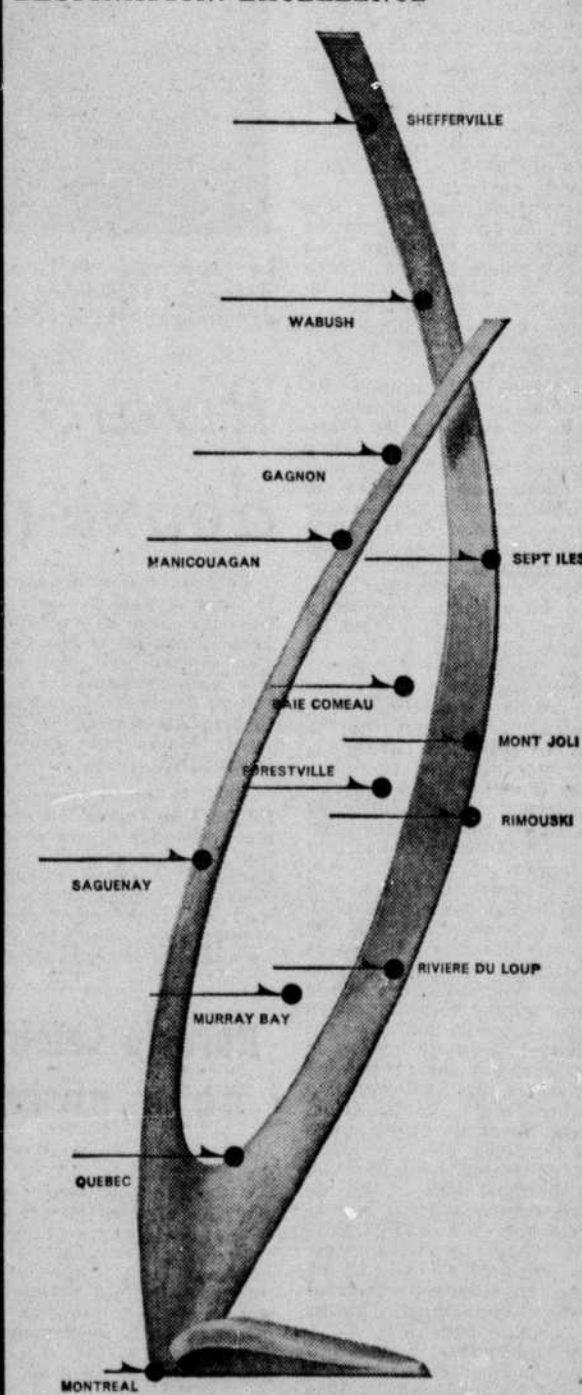
Ponts: dessins préliminaires et définitifs de ponts et autres ouvrages de voirie. OTTAWA. Poste No 7.

Ouvrages maritimes: tracé de plans et construction d'ouvrages maritimes et d'installations portuaires. RIMOUSKI, MONTREAL, QUEBEC. Poste No 16.

Les formules de demande, qu'on se procure aux bureaux de placement dans les universités, aux bureaux de postes ou aux succursales du Service national de placement, doivent être dûment remplies, à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA. Prière de rappeler le programme 65-1250 et le numéro du poste.

QUEBECAIR

DESTINATION: EXCELLENCE



SOUPLESSE... De toutes les qualités d'une ligne aérienne, la souplesse est sans doute une des plus importantes. Cette habileté à s'adapter aux conditions et aux besoins changeants d'un réseau avec rapidité et équilibre se retrouve à un degré très élevé chez Quebecair. Conséquence d'un dynamisme bien dirigé et d'une administration efficacement structurée, cette souplesse se traduit par un service impeccable.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU LE BUREAU LOCAL DE QUEBECAIR

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Lesage se lance à la défense de la formule Fulton-Favreau

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Selon le premier ministre, le droit de veto qu'obtiennent les provinces par la formule de rapatriement de la constitution "est une grande victoire constitutionnelle pour le Québec." M. Jean Lesage vient de s'engager dans la lutte autour de la formule Fulton-Favreau. Son principal lieutenant dans ce domaine, M. Paul Gérin-Lajoie, se trouvant en Europe, le premier ministre doit actuellement faire face seul à la marée montante de protestation contre cette formule qu'ont acceptée tous les premiers ministres fédéral et provinciaux.

M. Lesage est intervenu, pour la première fois, la semaine dernière à l'Assemblée législative. Vendredi soir dernier au réseau français de la télévision d'Etat, il prenait la défense de la formule de rapatriement. Mercredi soir prochain, il poursuivra son argumentation sur le réseau anglais de Radio-Canada de même que dans un discours qu'il prononcera, en soirée, devant les membres de la Chambre de commerce de Québec.

Le premier ministre aura beaucoup à faire pour apaiser les protestations et inquiétudes que soulève la formule de rapatriement.

M. Lesage soutient que la formule comporte de grands avantages si on la compare à la situation actuelle :

1 — Elle définit précisément la procédure d'amendement;

2 — Elle garantit l'autonomie des provinces;

3 — Elle restreint le pouvoir unilatéral d'amendement du Parlement fédéral;

4 — Elle reconnaît un statut officiel à la langue française dans un document constitutionnel.

Définition précise de la procédure d'amendement

"Actuellement, soutient M. Lesage, il n'y a pas d'autres garanties quant à la façon dont les amendements constitutionnels sont apportés que des coutumes plus ou moins définies. Il n'y a pas de texte de loi.

"Rien ne nous assure que le Parlement fédéral ne se servira pas de circonstances favorables qui pourraient se présenter dans l'avenir pour se faire accorder unilatéralement de nouveaux pouvoirs.

"Déjà, en 1949, le Parlement fédéral, s'est servi de sa position privilégiée pour se faire octroyer des pouvoirs d'amendements constitutionnels très largement définis — et cela non seulement sans consulter les provinces mais encore malgré les protestations de plusieurs d'entre elles.

"Ce danger sera définitivement écarté par le rapatriement selon la formule proposée car on y définit de façon précise la procédure d'amendement constitutionnel.

Garantie de l'autonomie provinciale

"L'article 2 du projet donne un droit de veto à chacune des provinces, donc aussi au Québec, sur tout amendement touchant les pouvoirs législatifs, les droits, privilèges, actifs et biens des provinces, l'usage de l'anglais et du français. Les droits acquis en matière d'éducation sont garantis par l'article 4. Selon ces articles, le

Québec a un droit de veto, non seulement sur sa propre évolution constitutionnelle mais aussi sur l'évolution constitutionnelle du Canada tout entier. Cela, je le répète, lui assure un pouvoir de marchandage considérable dans toute révision du régime constitutionnel, un pouvoir dont on ne peut ni ne doit sous-estimer les conséquences possibles.

"Je crois qu'il s'agit en l'occurrence, d'une grande victoire constitutionnelle pour le Québec. Le droit de veto sur tout changement important à tous les échelons de la structure fondamentale du Québec. Cette exigence tient au particularisme propre de notre province et ne peut pas être abandonnée. Le simple fait que les autres gouvernements aient accepté de reconnaître cette exigence particulière et constante du Québec est, de soi, significatif. Non seulement il garantit nos droits acquis mais il fait bien augurer de l'avenir.

Restriction du pouvoir unilatéral d'amendement du Parlement fédéral

"La formule proposée reconnaît que le pouvoir d'amendement de l'article 91 (1), que le fédéral s'était fait octroyer unilatéralement en 1949, était exprimé dans des termes trop généraux et ignorait la nature même de notre régime fédératif.

"L'abrogation du paragraphe 1 de l'article 91 est tout autant une question de principe qu'une question d'importance pratique. Il s'agit de corriger une situation anormale à laquelle le Québec n'a jamais acquiescé, de faire renoncer le gouvernement central à des pouvoirs sur lesquels il n'avait aucun droit, de faire accepter par tous que, dans une fédération, le gouvernement central ne peut avoir sur sa propre constitution la même autorité que les Etats membres sur la leur, puisque ceux-ci doivent participer au fonctionnement des organes fédéraux. C'est cette participation que reconnaît l'article 6 du projet.

Texte français officiel

"Enfin, ce sera la première fois que le français sera mis sur un pied d'égalité avec l'anglais dans un texte constitutionnel émanant du Parlement britannique. Sans en exagérer la portée, il importe tout de même de constater que ce précédent ouvre la porte à une version française officielle de l'ensemble de notre constitution.

Devant tant d'avantages certains, substantiels et indiscutables, on se demande pourquoi certains jettent les hauts-cris. Cela ne peut vraiment s'expliquer que par leur connaissance insuffisante de la réalité constitutionnelle et administrative actuelle ou par leurs illusions sur son évolution possible à brève échéance. Chez d'autres qui s'opposent à

la formule proposée ou pourrait voir une tentative pour diminuer aux yeux de la population l'éclat de la grande victoire que le Québec vient de gagner sur le plan constitutionnel.

"Le Canada français, et le Québec moderne en particulier, a toujours insisté pour que disparaissent le plus tôt possible les vestiges de l'Etat colonial du Canada d'autrefois, quelle que soit la nature de ce colonialisme.

"Le Québec n'a jamais trahi de l'arrière quand il s'est agi de faire reconnaître l'indépendance du Canada — il fut toujours, au contraire, un leader.

"Ce canadianisme de bon aloi est, en définitive, la politique qui rapporte le plus au Québec. Car la meilleure façon de préparer la mise à jour de notre constitution, c'est pour le Québec de démontrer de façon non équivoque qu'il est entièrement en faveur d'une constitution véritablement canadienne. C'est seulement dans un tel climat de confiance que peuvent être réalisés les ajustements qui sont nécessaires.

Le statut spécial du Québec

Le premier ministre soutient que la délégation des pouvoirs législatifs dont parle la formule de rapatriement n'a rien à voir avec l'obtention par le Québec d'un statut particulier au sein de la confédération.

"Si le Québec, affirme-t-il, décide de revendiquer un tel statut, ce n'est certes pas à la délégation de pouvoirs qu'il recourra pour l'obtenir. Cette délégation, en effet, n'a aucune valeur constitutionnelle; elle est très limitée dans son application et est essentiellement révoquée. Ni moi, ni aucun autre ministre du gouvernement, n'a jamais prétendu que la délégation des pouvoirs menait directement au statut particulier, bien qu'elle puisse, à cause des changements d'ordre administratif qui en découleraient, faciliter l'avènement d'un tel statut. Par exemple, si les autres provinces se servaient de la délégation pour prêter leurs pouvoirs à Ottawa, le Québec pourrait se retrouver, de fait, dans une situation à part, qui pourrait habituer les esprits encore davantage à l'idée d'une vocation particulière pour le Québec. On préparerait ainsi la voie, psychologiquement, à un véritable statut particulier pour le Québec. Mais il est clair que, lorsqu'on parle d'un tel statut on parle d'autre chose que de ce qui est susceptible d'être obtenu au moyen de la délégation des pouvoirs.

Rigidité constitutionnelle

Certains ont soutenu que la rigidité même de la formule empêcherait le Québec d'obtenir la réforme constitutionnelle qu'il désire.

C'est là d'abord oublier que la règle d'unanimité est celle qui prévaut à l'heure actuelle en raison des conventions constitutionnelles. A brève échéance, donc, il ne sera ni plus ni moins facile d'obtenir une révision constitutionnelle après le rapatriement qu'il ne l'est actuellement. Il s'agit en réalité de deux questions bien distinctes.

C'est aussi oublier la règle de justice élémentaire qui veut que si le Québec demande un droit de veto, il doit aussi, dans la situation actuelle, accepter de donner le même droit aux autres provinces. Jamais, dans aucune conférence constitutionnelle, le Québec n'a réclamé de veto pour lui seul.

"Il a toujours été clair que ce que nous demandions pour nous, nous étions prêts à le reconnaître aux autres. Nous n'avons pas cru devoir ni pouvoir changer d'attitude à cet égard.

"Mais s'objecter au veto dans la perspective d'une révision constitutionnelle, c'est surtout méconnaître la véritable portée de ce pouvoir.

Le veto est non seulement une arme défensive, mais il est aussi une arme offensive puissante en vertu de ce qu'on appelle le pouvoir de marchandage (bargaining power), ou plus simplement le pouvoir de persuasion. En réalité, deux hypothèses sont possibles: ou bien le Québec et le reste du Canada désirent des changements dans la même direction, et alors le veto des autres provinces est inoffensif. Ou bien le Québec demande des réformes dans un sens (disons la décentralisation) et le reste du Canada demande des réformes dans un autre sens (disons la centralisation).

"Dans ce dernier cas, il est vrai que les autres provinces peuvent s'opposer aux réformes désirées par le Québec, mais le Québec par sa part peut bloquer les réformes que désirent les autres provinces. Dans de telles circonstances, il n'y aurait d'autre solution que de reconnaître des vocations différentes pour le Québec d'une part et les autres provinces d'autre part. De la sorte, le veto du Québec sur l'évolution de la situation constitutionnelle du pays tout entier peut se révéler l'un des instruments les plus puissants que nous ayons pour réaliser les objectifs qui nous sont chers."

Un véritable dialogue s'est engagé entre le **TORONTO STAR** et **LE DEVOIR**. A plusieurs reprises, les éditoriaux de notre confrère torontois ont commenté, de même que les articles du **Devoir** ont reproduits, ou résumés dans les colonnes des journaux d'Ontario. Ces jours derniers, le **STAR** de Toronto commentait plus longuement les récents éditoriaux de M. Ryan. Pour permettre au lecteur de suivre de plus près ces échanges de vues, nous reproduisons ici, en traduction, l'article du **STAR** auquel répond ce matin M. Ryan, article intitulé: "Peut-on s'entendre sur l'égalité?" (N.D.L.R.)

Claude Ryan, directeur du distingué journal **Le Devoir**, est un nationaliste canadien-français qui souhaite aussi la réussite du Canada comme Etat fédéral. Les Canadiens de langue anglaise doivent se rendre compte que, si nous ne pouvons pas comprendre les Canadiens français qui pensent comme M. Ryan, nous n'entendons pas avec eux, les perspectives de l'ensemble canadien deviendront très sombres.

Le **Star** (de Toronto) croit que la sécession du Québec serait désastreuse au point de rendre douteuse la question de savoir si le reste du Canada pourrait ou devrait continuer d'exister comme nation indépendante. Elle témoignerait en outre d'un échec honnête et inexcusable au plan des rapports humains de part et d'autre.

C'est pourquoi nous souhaitons ardemment trouver un terrain d'entente avec des hommes comme M. Ryan. Dans la recherche d'une telle entente, nous nous exposons et nous sommes prêts à faire face aux cris de "l'apaisement" et de "reddition" que lanceront certains de nos lecteurs, de même qu'il devra subir les excès des extrémistes du Québec.

Il nous faut d'abord clarifier et préciser notre réaction au rapport préliminaire de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Des omissions dans notre éditorial de samedi dernier ("Vers un authentique régime de partenaires") ont

AVIS DE DÉCÈS

SARRASIN. — A Montréal le 7 mars 1965 à l'âge de 50 ans est décédé M. Laurent Sarrasin, fils de feu Firmin Sarrasin et de feu Bernadette Gagnon, frère de Soeur Marie-Germain, supérieure à St-Gabriel de Brandon, de Soeur Marie-Thérèse du Crucifix du Collège Marie-Anne et de Soeur Cécile-Bernadette, du Pensionnat de St-Cuthbert, demeurant à 6260, 42e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu le mercredi 10 mars. Le convoi funéraire partira des salons T. Sarrasin Ltd., No 6440, 25e avenue, Rosemont, angle Beaubien, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer, où le service sera célébré à 9 heures. 22 de la rue du cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

VOGHEIL. — A Miami, le 6 mars 1965 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Horridas Vogheil, née Lydia Gagnon, demeurant au 435 ouest boult, Goulin. Les funérailles auront lieu le mercredi 10. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourgeois Ltd., no 400 est boult, Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul de Montréal, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Beaucourt, où un libre sera chanté à 11h45, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.



V'NEZ SOUPER!

Spécialité canadienne.

A partir de 5 heures tous les jours

table d'hôte et à la carte

Repas pour les couche-tard jusqu'à 2H. A.M.

Restaurant licencié

SPECTACLES SUR SEMAINE à 9h.30 et 11h.30

LE SAMEDI: 9h. - 11h.30 - 1h. LE DIMANCHE: 7h.30 et 9h.30 LUNDI: Relâche

Réervations: 842-3605

Chez Jacques Labrecque

1430 RUE STANLEY

amené M. Ryan à mésinterpréter la position du **Star** (voir la reproduction de l'article du **Devoir** dans cette page).

Egalité de groupe

M. Ryan estime que notre conception de l'égalité pour les Canadiens français est limitée au régime du traitement égal pour tous les individus à l'intérieur d'un Etat où la majorité (de langue anglaise) domine toujours. Mais nous ne nous opposons d'aucune manière à toutes les aspirations canadiennes-françaises à l'égalité, entendue au sens de groupe ou de collectivité.

Dans des précédents éditoriaux, le **Star** a manifesté sa sympathie envers l'ambition des Québécois francophones qui veulent être "maîtres chez eux". Nous avons incité les Canadiens de langue anglaise à accepter que le Québec n'est pas une province comme les autres et ne peut être traité simplement, dans la pratique, comme l'une des 10 provinces. Nous avons dit que le Québec doit jouir de toute l'autonomie dont il a besoin pour préserver son identité linguistique et culturelle et pour compléter sa révolution sociale et économique dans laquelle tant de forces vives sont à l'oeuvre.

D'autre part, nous soutenons que l'autonomie croissante du Québec ne doit pas empiéter sur la juridiction fédérale en matière de défense, de relations étrangères, de monnaie et de politique monétaire, de douanes et de tarifs, de transports et de communications interprovinciales. Au moins, ces juridictions doivent relever du gouvernement fédéral pour assurer au Canada l'efficacité d'une nation.

C'est en invoquant le même argument, celui de la viabilité nationale, que nous avons mis d'autres provinces en garde — en particulier l'Ontario — contre la tentation d'exiger autant d'autonomie qu'en récla-

me (et qu'en a besoin) le Québec pour assurer sa vocation spéciale. Nous sommes tout à fait disposés à voir le statut distinct du Québec plus nettement inscrit dans la constitution au besoin.

La solution du bilinguisme

Si le Québec décidait que, pour sa survie culturelle, il doit devenir aussi unilingue en français que l'Ontario l'est en anglais, nous soutiendrions son droit à prendre une telle mesure. Mais nous le regretterions, car nous préférons une solution de bilinguisme. Une telle solution comprendrait :

● Octroi aux minorités de langue française hors du Québec de droits en matière de langue et de culture égaux à ceux dont jouit la minorité de langue anglaise au Québec.

● Bilinguisme véritable dans la fonction publique fédérale dans toutes les régions où les deux groupes linguistiques sont en nombre suffisant. (La connaissance des deux langues devrait être exigée avec insistance à Ottawa de tous les fonctionnaires supérieurs et de tous les employés du gouvernement, du portier au sous-ministre, qui sont en contact avec le public).

Ce qui précède n'épuise pas la liste des conditions essentielles propres à assurer l'égalité de la collectivité canadienne-française. Nous serions heureux d'examiner d'autres moyens tendant à un régime de partenaires égaux. Mais nous espérons vivement que M. Ryan, en attaquant l'une des thèses de notre éditorial de samedi, n'entend pas sous-entendre à l'idée que le Québec devrait jouir au Parlement et dans les autres institutions fédérales d'un nombre de représentants arithmétiquement égal à celui du reste du Canada.

Le règne de la minorité

Voilà une proposition que le **STAR** ne peut accepter et nous

doutons que la majorité des Canadiens de langue anglaise ne l'acceptent, car c'est là un travestissement de la notion de représentation démocratique dont nous sommes tributaires. C'est une proposition qui vise à rendre les Canadiens français "plus égaux" que les autres Canadiens.

En supposant que le Québec parvienne à acquiescer, à un degré suffisant, la maîtrise de ses propres affaires, nous ne voyons pas pourquoi sa représentation au plan fédéral serait supérieure à celle qui lui reconnaît sa proportion dans la population totale. Un régime d'égalité complète à Ottawa voudrait dire que le Québec, en plus de diriger ses propres affaires, veillerait en plus sur la moitié de NOS affaires fédérales. C'est une absurdité, compte tenu du fait que le Québec représente moins du tiers de la population du pays; c'est bafouer la démocratie.

"Ce qui sera exigé du Canada anglais est énorme..." écrit avec raison M. Ryan. Le prix d'un biculturalisme authentique sera élevé, non seulement en termes de dollars. Les Canadiens de langue anglaise se sont complu dans un sentiment de supériorité à l'égard des Canadiens français, leur langue et leur culture. Nous avons cru devoir nous permettre l'ignorance et l'indifférence à leur égard. Nous avons conclu avec suffisance que si tout allait bien de notre côté, le Canada devait assez bien s'en porter. Il nous faut à présent dire adieu à tout cela ou, du moins, à l'expression politique de ces attitudes, si nous voulons préserver le pays que nous aimons.

Nos griefs

M. Ryan se rend-il bien compte que certaines choses sont également exigées du Canada français, des choses qui, sans être énormes, sont importantes? La connaissance que nous avons des Canadiens français, connaissance dont nous reconnaissons qu'elle est défi-

ciente, indique qu'ils ont autant de préjugés à perdre, autant d'ignorance à combattre à notre sujet que nous en avons à leur endroit.

Sait-il que le jour où nous définirons les conditions, si nous y arrivons, d'une association nouvelle, certaines de ces conditions devront répondre aux exigences, voire aux griefs, des Canadiens de langue anglaise? Nous citerons deux exemples douloureux:

Une grande nombre de Canadiens de langue anglaise favorisent aujourd'hui la libéralisation des lois relatives au divorce et à la limitation des naissances, lesquelles sont rigoureusement contrôlées des mœurs et des pratiques courantes. Pourtant, les députés du Québec n'ont jamais permis qu'un projet de loi d'initiative privée touchant l'une de ces questions ne soit mis aux voix à la Chambre. Et aucun gouvernement fédéral, dans l'ère contemporaine, n'a osé saisir le parlement de mesures législatives relatives au divorce et à la limitation des naissances, craignant la réaction électorale du Québec. Le veto non officiel mais très efficace dont jouit le Québec en ces matières est injuste et non démocratique.

En second lieu, si nous parvenons enfin à nous départir de notre visage de conquérant, alors pourrions-nous espérer que les Canadiens français se remettent de leur syndrome de "peuple conquis" et de la morale qui en découle et qui transforme en vertu la fraude commise contre l'oppressé, en l'occurrence, le gouvernement fédéral.

Dans tout ce qui précède, nous espérons avoir suggéré au moins certaines exigences en vue d'une coopération honnête, d'une association de partenaires égaux et d'une vie nationale plus riche que celle que les Canadiens ont connue jusqu'à maintenant. A vous, M. Ryan.

Une voiture économique super-luxe... une voiture de luxe super-économique!

L'intérieur de la Chevrolet est d'un luxe exemplaire. Elle offre tous les raffinements de confort, beaucoup d'espace en longueur, en hauteur, ainsi qu'un large à hauteur de sièges et à hauteur d'épaules, avec des garnitures magnifiques propres à toutes les Chevrolet. Un épais tapis bouclé, des sièges

rembourrés de mousse et couverts de tissu à motifs ou de vinyle résistant à l'usure. Et combien d'autres commodités telles que des déflecteurs à manivelle, un allume-cigares, des accoudoirs avec cendriers à l'arrière... vraiment, le luxe est en tête de la liste des caractéristiques avantageuses de la Chevrolet!

Les glaces latérales courbes, sans cadre, et les montants latéraux courbes augmentent la largeur intérieure à hauteur des épaules et offrent des lignes élégantes et fines. La glace arrière et le pare-brise collés sont parfaitement étanches et l'absence de bourrelet en relief améliore l'élégance de l'ensemble.

Les "suppléments" dont la Chevrolet est dotée sans supplément de prix réduisent les frais d'entretien et augmentent la valeur de revente. Ces suppléments comprennent des bas de caisse lavés et séchés, des garde-boue intérieurs à l'avant et à l'arrière qui protègent efficacement de l'eau, de la boue et du sel. Ou en

fin un silencieux amélioré qui prolonge la durée du système d'échappement et assure la protection anticorrosion. Faites le compte de tous ces avantages supérieurs, vous comprendrez pourquoi la Chevrolet est le meilleur achat et pourquoi, il vous faut voir votre concessionnaire Chevrolet dès maintenant!



Sedan Bel Air 2 portes UNE VALEUR GENERAL MOTORS

la chevrolet 65 nouvelle du tout au tout!

VENDEURS AUTORISES CHEVROLET DANS MONTREAL METROPOLITAIN :

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580 rue Amherst, 326-3701

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 rue Jarry, 273-5111

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5608 rue Jean-Talon, 725-9811

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine, 326-4471

PATENAUE AUTOMOBILE LTEE
10630 rue Lajeunesse (coin boult. Goulin), 389-8461

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363 rue St-Denis, 279-4301

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150 rue Notre-Dame (coin 21ème Ave.)
Lachine, Qué. 637-4651

HAROLD CUMMINGS LTD.
3255 ouest, rue Jean-Talon
(près boult. Décarie), 739-1311

CHEVROLET MOTOR SALES CO.
OF MONTREAL LTD.
2085 ouest, rue Ste-Catherine, 933-6781

DOYLE MOTORS LIMITED
4501 Avenue Bannantyne, Verdun, Qué.
769-4501

SALOIS AUTOMOBILE LTEE
610 boult. Curé-Labelle,
Chomedey, Qué., 628-3892

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LTEE
680 rue Victoria, St-Lambert, Qué.
671-5501

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soirs à 8h.30 et "Rue de l'Anse" tous les mardis soirs à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Que faites-vous CE SOIR?

Que faites-vous pour trouver des idées nouvelles?

Tout le monde peut améliorer son sort! Vous aussi quels que soient votre santé, votre bonheur, votre prospérité vous pouvez encore faire mieux! Et notre cours de Culture Humaine peut vous aider.

Vous y trouverez 15 leçons pour vaincre la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac; pour mieux interpréter vos idées, vos opinions, vos convictions; pour cultiver la vraie confiance en vous-même, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'art des relations humaines et l'art de persuader par la parole.

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous êtes invité à une démonstration gratuite ce soir ou demain soir à 8:00 hres p.m., au Palais du Commerce, à la suite 219 (entrez par 1600, rue Berri, prenez l'ascenseur).

Vous recevrez comme cadeau, un exemplaire du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès."

Cette démonstration dure environ 1 heure et demie. Il n'y a que 40 fauteuils. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Pour être certain d'avoir votre place, téléphonez immédiatement à 842-8186.

Jean-Guy Leboeuf, président, Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!"

L'INSTITUT DE PERSONNALITE

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

le bruit de la ville

ZOO
L'âne dont la queue fait partie de la distribution de "Klondyke" de MM. Languiard, Charpentier, Prevost, Gascon, a été surnommé par la troupe du TNM "Basilie". Notre critique (qui se sent directement concerné) tient à préciser qu'il est sans doute le plus des autres à être sous le nez pour les faire marcher.

ELECTIONS
MOSCOU — C'est le roman-crier Léonide Sobolev qui a été élu au poste de président de l'Union des écrivains de la Fédération de Russie (RSFSR) au cours de la réunion du nouveau bureau qui s'est tenue après la clôture du 2ème congrès des écrivains.
Il a été décidé aussi à l'issue de ce Congrès que le 4ème Congrès des écrivains de l'Union soviétique sera convoqué à Moscou dans les premiers mois de l'année prochaine.

CONFERENCE
"Nouvelles formes urbaines", tel est le titre de la conférence que prononcera M. Allan Temko à l'école d'architecture, jeudi prochain à 20h.30. Allan Temko est actuellement membre du "Center for Planning and Development Research" de l'Université de Californie de Berkeley.

horaires des spectacles

THEATRE

PLACE DES ARTS — Orchestre symphonique de Montréal, 8.30. **COMEDIE CANADIENNE** — "Les beaux dimanches", 8.30 — Sam., 9.00 — Dim., 7.30. Relâche lundi.
THEATRE DE L'EGREGORE — "Comédie" et "Le Tableau", 8.30. Dim. 7.30 — Relâche lundi.
THEATRE DE LA PLACE — "Pain de sucre", 9.00 — Sam., 8.00 — 10.30. Relâche lundi.
ORPHEUS — "Klondyke", 8.30 — Dim. 7.30. Relâche lundi.
THEATRE DU RIDEAU-VERT — "Une maison, un jour", 8.30. Dim. 7.30 — Relâche lundi.
SALTIMBANQUES — "L'opéra noir", 8.30. Dim. 7.30 — Relâche lundi.
ROULANGERIE — A partir du 18 mars — "Amédée ou comment s'en débarrasser de son oncle", 8.30 — Dimanche 7.30.

CINEMA

CINEMATHEQUE — "Terreur sur le Mexique" d'Eisenstein (1932 - russe) — 8.00.
ALOUETTE — "My Fair Lady", 8.00. aéro. sam. dim. 2.00.
AVENUE — "Carry on Jack", 1.00 — 2.00 — 3.00 — 4.30 — 5.30 — 6.30.
BIROU — "Les parapluies de Cherbourg", 12.30 — 2.40 — 4.40 — 6.40 — 8.40 — 10.40.
CANADIEN — "Un gynécologue accuse", 12.00 — 1.15 — 2.30 — 3.50 — 5.10 — 6.30 — 7.50 — 9.10.
CAPITOL — "Baby the Rain Must Fall", 10.00 — 12.10 — 2.25 — 4.40 — 6.55 — 9.10.
CHAMPLAIN — "Le Cardinal", 1.15 — 4.45 — 8.15.
CHATEAU — "Goldfinger", 1.00 — 4.35 — 8.05.
CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 — 9.30 (dimanche seul) 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.
CINEMA THEATRE IMPERIAL — "Circus World", 8h.30 tous les soirs. 2h. merc. et sam. — Dim. 1.00 — 4.45 — 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis mercredi et samedi 2 h. dim. 1 h.
DAUPHIN — "L'homme de Rio", 7.30 — 9.30 — Sam. et dim. 1.10 — 3.30 — 5.35 — 7.35 — 9.40.
ELYSEE — "Renais", "Bande à part" du lundi au vendredi: 7.30 — 9.30. Samedi: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30. Dimanche: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30. Eisenstein: "La règle du jeu", même horaire.
EMPIRE — "Jamais le dimanche", 6.30 — 10.00 — Eclairage 8.10.
FRANCAIS — "Du grès pour Hong Kong", 11.35 — 1.00 — 6.20 — 9.40. Dim. 1.00 — 4.05 — "La chevauchée vers Santa Cruz", 10.00 — 1.05 — 4.25 — 7.45. Dim.: 2.30 — 4 h. dim.

RADIO-SELECTION

• A CRF-FM, à 10h.10: Matinée symphonique. Au programme: Sonata de Chopin en fa mineur, op. 3 no 9, de Corelli; symphonie no 1 en ré majeur de Schubert, dir. air Thomas Beecham; Concerto no 8 en la mineur pour violon et orchestre, de Ludwig Spohr; Jodel et orchestre, de Berlin, dir. Rudolph Albert; Suite de danses d'après Couperin, de Richard Strauss; Le Poème de l'est, de Scriabine, dir. Leopold Stokowski.
• Aux chefs-d'œuvre de la musique, à 2 heures: Symphonie no 7 "du mineur", "Réconciliation" de Mahler; Elisabeth Schwarzkopf, Hilde Rössel-Majdan et l'orchestre et les

PHILHARMONIA

Les 90 musiciens amateurs de la Philharmonia donneront un festival Tchaïkovsky, le 2 avril, à la Place des Arts, à 20h.30. Au programme: "Capriccio Italien" — la symphonie en mi mineur, no 5 et deux airs pour ténor tirés de "Eugène Onéguine" et "La Dame de pique". Louis Hartriv sera au pupitre et Carmelo Parada le soliste.

INAUGURATION

Le Dr Leon Lortie, co-président des "Amicitiae Culturelles Canada français — Israël" et M. David Rivlin, consul général d'Israël, ont inauguré avant hier soir une exposition de peintures "Portraits d'Israël" de RAAAN LURIE, à une réception qui a eu lieu lundi à la Galerie Gemst, 5380 ouest rue Sherbrooke.

RECITAL

Mercredi prochain à 20h.30, en la salle Claude Champagne de Vincent d'Indy, on entendra un recital du pianiste français Jean-Paul Sevilla. Au programme, des oeuvres de Schubert, Fauré, Schumann, Debussy et Liszt.

PAULINE

Pauline Julien chantera les 11, 12 et 13 mars à la Barre 500. Une seule représentation chaque soir à 22h.

CREATION

Le claveciniste Kenneth Gilbert créera, lors d'un prochain concert au Carnegie Hall de New-York, une oeuvre nouvelle de Gabriel Charpentier pour hautbois et clavecin.

L'art "Op" en guerre contre la peinture freudienne

Un an seulement après le couronnement, à la Biennale de Venise, de l'art "pop" un nouveau venu, l'art "op" le détrône irrémédiablement. La rapidité avec laquelle ces mouvements artistiques se succèdent peut faire penser à changements de gouvernement à Saigon. Mais l'exposition d'art "OP" présentée actuellement au Musée d'Art Moderne, sous le nom de "L'oeil qui répond", flanquée d'expositions individuelles d'artistes "op" dans plusieurs galeries de New-York, semble être un événement majeur, une date importante, comme celle de la découverte de la perspective ou l'avènement du Cubisme.

Après les longues et monotones années d'expressionnisme abstrait, cet art typiquement américain, sans rigueur, plein des complaisances du peintre envers ses névroses personnelles, sombrant dans la facilité, dans le mauvais goût gratuit, ressemblant à la "méthode" (je veux dire au style d'interprétation théâtrale américain qui veut qu'un acteur se gratte la nuque ou la poitrine pour exprimer un sentiment), après tant de vulerie, on en était arrivé à une impasse. Une réaction s'imposait. On crut un moment que le "pop" était le "Godot" attendu. Ce ne fut qu'un feu de paille, une fausse alerte, quoique savamment orchestrés par les marchands de tableaux et les collectionneurs, sous des noms collectifs, comme "Groupe N", de Padoue, "Groupe T", de Milan, "Groupe Zéro", en Allemagne, "Groupe 57", en Espagne, "Groupe Anonyme", en Ohio. Il ne s'agit plus d'exposer le "Moï", l'art souhaite enfin "au revoir" au Dr Freud et salue l'avènement... d'Eisenstein.

Avec le "OP", il s'agit de réactions rétinienne face à des images soigneusement "calculées" et contrôlées. Il s'agit de perception plutôt que de conception, pour le spectateur. Il s'agit de système plutôt que de sentiment, pour l'artiste. L'oeil du public est considéré dorénavant comme une caméra plutôt que comme "une fenêtre de l'âme". On demande au public de voir plutôt que de penser. Il s'agit de couleurs, de lignes, de formes, qui avancent, reculent, qui vivent sous nos yeux, respirant, se contournant, s'allongent, s'entre-dévoient. Il s'agit de théories scientifiques ayant trait aux molécules, à la dynamique, aux pigments, à la relativité. Il s'agit d'incarner plastiquement des relations mathématiques, hyperboliques, paraboles, ellipses, plutôt que des symboles philosophiques. Il s'agit du mariage de l'art et de la science, de la création d'un art vraiment contemporain imprégné de technologie ultra-moderne.

de notre correspondant particulier Louis WIZNITZER

Cet art optique, ou rétinien, n'est pas sans ancêtres. L'art abstrait se réclamait de Paolo Uccello, les surréalistes célébraient l'art nègre et les monstres médiévaux. Joseph Albers, allemand, âgé de 77 ans, se livre depuis 1933 à des jonglages de perspectives, à des jeux mécaniques de diagrammes prenant successivement d'aspect divers dans leurs rapports tri-dimensionnels. De son côté, Victor Vasarely, Français d'origine hongroise, est encore plus directement "ancêtre vénérable" de l'art optique; son Cézanne.

Avant tout, le "OP", pour adopter une définition qui en vaut une autre, est anti-romantique; il vise à l'impersonnalité, à l'anonymat, à la perfection. Le "pop", plutôt pas par hasard que les artistes "op" ont présenté depuis quelques années leurs oeuvres sous des noms collectifs, comme "Groupe N", de Padoue, "Groupe T", de Milan, "Groupe Zéro", en Allemagne, "Groupe 57", en Espagne, "Groupe Anonyme", en Ohio. Il ne s'agit plus d'exposer le "Moï", l'art souhaite enfin "au revoir" au Dr Freud et salue l'avènement... d'Eisenstein.

Avec le "OP", il s'agit de réactions rétinienne face à des images soigneusement

calculées et contrôlées. Il s'agit de perception plutôt que de conception, pour le spectateur. Il s'agit de système plutôt que de sentiment, pour l'artiste. L'oeil du public est considéré dorénavant comme une caméra plutôt que comme "une fenêtre de l'âme". On demande au public de voir plutôt que de penser. Il s'agit de couleurs, de lignes, de formes, qui avancent, reculent, qui vivent sous nos yeux, respirant, se contournant, s'allongent, s'entre-dévoient. Il s'agit de théories scientifiques ayant trait aux molécules, à la dynamique, aux pigments, à la relativité. Il s'agit d'incarner plastiquement des relations mathématiques, hyperboliques, paraboles, ellipses, plutôt que des symboles philosophiques. Il s'agit du mariage de l'art et de la science, de la création d'un art vraiment contemporain imprégné de technologie ultra-moderne.

Nous savons depuis un demi-siècle que les choses ne sont pas ce qu'elles semblent être, que les surfaces visibles n'expriment pas les énergies qui s'y dissimulent. Nous savons que l'espace, le temps, la matière ne sont pas statiques, mais vivent, bougent sans cesse. L'art "OP" suit la science dans son exploration de l'infiniment petit et de l'infiniment grand, à la conquête de la molécule et du cosmos. Le cubisme, hanté qu'il était par le mouvement, avait déjà esquissé une solution — par la simultanéité — pour l'exprimer. L'"OP" cherche à introduire un mouvement réel dans ses oeuvres, grâce à un usage spécial des pigments nouveaux savamment juxtaposés. Les surfaces se mettent à trembler, à frissonner, à palpiter.

March 8h.30 — Mer. 2-8h.30

CIRCUS
• John WAYNE
• Claudia CARDINALE
• Rita HAYWORTH
• SIEGES RESERVES
EN VENTE... poste ou téléphone... au théâtre — Fauchet Electric... Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval).

les portes
Pièce canadienne de Robert Gurik
Musique et Chansons, Robert Charlebois
Mise en scène, Bernard Lapierre
Avec Marthe Mercure, Jean Perraud, Monique Aubry, Edouard Woolley, Irène Poujol, Gabriel Vigneault, Pascal Desgranges, et Bernard Lapierre.
Tous les soirs 9h. — Samedi 8h. et 10h.30
Relâche le lundi.

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RESERVATIONS: 861-6665

Ce soir 8h. 30 précises — 2 pièces à l'affiche
Tous les soirs 8h.30
Dimanche 7h.30
Relâche Lundi

COMEDIE
de Samuel Beckett
avec Kim Yaroshkevsky, Jacques Galipeau et Micheline Gird
LE TABLEAU
d'Eugène Ionesco
mise en scène: Albert Millaire
avec Yvon Dufour, Marc Favreau et Micheline Gérin
TEL.: 866-9344

OSÉ! MELINA MERCOURI dans "JAMAIS le DIMANCHE"
un film de Jules Dassin
Version originale — Titres anglais
Aussi: "ELECTRE" avec Irene Pappas
Dir. Michel Cacoyannis
Version originale, s.t. anglais

EMPIRE
2e SEMAINE: 1e soir: 6.30 - 8.10
451 Ogilvy - 274-4521

6 E SEM.
Admission: Mat. 1.00, Soir. 1.25
Horaires: 1.15, 4.45, 8.15
CARDINAL
CHAMPLAIN-CREMAZIE

AUJOURD'HUI 8 heures p.m.
MY FAIR LADY
NOMINATIONS A L'ACADEMIE
Soir à 8h. Lun. à Jeudi 52. Vend. Sam. Dim. et Fêtes 53.50
Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement

Que notre oeil bouge d'un millimètre, et voilà que sur la toile les coins s'adoucissent, les lignes ondulent, les surfaces se gonflent. Le public entre "dans le jeu", entre "en jeu". De son mouvement aussi dépendra ce qu'il verra. Sans doute l'art "OP" n'en est-il encore qu'à sa phase expérimentale. Il représente un plongement délibéré de l'art traditionnellement statique vers un art "spectaculaire", vers une espèce de ballet kinétique. Il a l'avantage d'une liberté totale par rapport au passé culturel, esthétique et moral tout en comportant, contrairement au "pop", une discipline rigoureuse.

Il exige de l'artiste à la fois imagination créatrice et "métier" — et métier, ici, veut dire connaissance approfondie de certains domaines scientifiques. L'artiste "OP" est à la fois peintre et ingénieur, coloriste et chimiste. L'art "Op" exclut la facilité, décourage les tricheurs. En plus, il a l'avantage de satisfaire à la fois l'intellectuel et tout un chacun. Pour érotique que soit son façonnement, il est immédiatement perceptible et compréhensible à tous les regards. Il ne recèle pas de messages secrets, n'exige pas de méditation, d'interprétation, de connaissances préalables. Et pourtant, devant une oeuvre "OP", les braves gens ne pourront plus dire: "un enfant de dix ans aurait pu faire ça".

L'exposition du Musée d'Art Moderne est le prélude à une extraordinaire éclipse artistique. L'art "OP" n'en est qu'à ses premiers tâtonnements. Les possibilités qui s'offrent à lui sont... vertigineuses. Ajoutons que la mode — rapace comme à son habitude — a déjà lancé le "style OP" et que depuis quelques jours on voit circuler hommes et femmes portant robes, blouses, chemises, pantalons, vestes, bas rayés, pointillés, tachés, quadrillés, arrangés de façon à "éblouir" ou à créer des illusions d'optique. Aux dernières nouvelles, décorateurs et coiffeurs en seraient à préparer leur conversion "optique". Cependant il faut se garder de juger un grand mouvement sur l'usage qu'en font certains de ses fidèles.

CE SOIR, A 8 H. 30
LE

TNM PRESENTE AU THEATRE ORPHEUM KLONDIKE
Une action dramatique de JACQUES LANGUIRAND
Mise en musique par GABRIEL CHAMPETIER
et réglé par JEAN GASCON
dans un décor et des costumes de ROBERT PREVOST
Réservations 845-7149
SUR DEMANDE GENERALE Six dernières représentations

30e SEMAINE
"UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT"
"UN VRAI CHEF-D'OEUVRE"
Prix spécial du jury FESTIVAL DE CANNES 1964

FEMME DES DUNES
Un film prestigieux et provoquant
CINEMA FESTIVAL

ILS NOUS REVIENTENT!
Directement de Russie
108 artistes
LES DANSEURS Moiseyev
Le plus formidable groupe de danse folklorique au monde.
19 au 25 mars
matinée: dimanche.
PLACE DES ARTS
Une incomparable fête de la danse
Vend. et sam. soirs: à guichet fermé. Dim.: mat. et soirées: à \$7.00 seulement. Mar., mer., jeu.: \$3.00 — \$4.00 — \$6.00 et \$8.00
Billets en vente à la Place des Arts; Canadian Concerts; Ed. Archambault Inc. 500 Ste-Catherine est et 2140 de la Montagne; Charlebois bijoutier, 2115 Jean-Talon est et 8960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame ouest.

LE CHOEVR POLYPHONIQUE DE MONTREAL
CONCERT SPIRITUEL
Domenico Scarlatti: STABAT MATER ★ De La Lande: DE PROFUNDIS
Direction: Yves Courville
CHAPELLE du COLLEGE de SAINT-LAURENT
JEUDI 1er AVRIL — VENDREDI 2 AVRIL
Billets: \$2.00 chez Archambault, Jules Jacob, Librairie Le Québécoise, Arts-Québec, UN. 6-4210 (Production Arts-Québec)



Aventures, mouvement, "suspense", "L'homme de Rio," nouveau James Bond, continue sa carrière au cinéma Dauphin. Au côté du brillant Jean-Paul Belmondo, on peut y voir Simone Renan en "femme fatale" (sur notre photographie).

DERNIERE SEMAINE
SALLE ROYAL

UN FILM MODERNE, UN REVOLUTIONNAIRE CLASSIQUE
de JEAN-LUC GODARD
ANNA KARINA
BANDE A PART
CLAUDE BRASSEUR SAMI FREY
LA REGLE DU JEU
de JEAN RENOIR

"L'HOMME DE RIO"
"C'EST BIEN MEILLEUR QUE DU JAMES BOND!"
9e JEM.
JEAN-PAUL BELMONDO
FRANCOISE DORLEAC
JEAN SERVAIS
Sur semaine: 7.30 — 9.30
Samedi, Dim.: 1.10 — 3.30 — 5.35 — 7.35 — 9.40
721-6060 BEAUBIEN près IBERVILLE

claudio
du 15 au 21 mars
Comédie-Canadienne
861-3338
RIDEAU: Semaine: 8.30 hres p.m.
Dimanche: 7.30 hres p.m.
ADMISSION:
Lundi à jeudi incl.: \$3.00 - \$2.50 - \$2.00
Vend. à dimanche: \$3.50 - \$3.00 - \$2.50 - \$2.25 - \$2.00

l'éveillée
108 artistes
ILS NOUS REVIENTENT!
Directement de Russie
LES DANSEURS Moiseyev
Le plus formidable groupe de danse folklorique au monde.
19 au 25 mars
matinée: dimanche.
PLACE DES ARTS
Une incomparable fête de la danse
Vend. et sam. soirs: à guichet fermé. Dim.: mat. et soirées: à \$7.00 seulement. Mar., mer., jeu.: \$3.00 — \$4.00 — \$6.00 et \$8.00
Billets en vente à la Place des Arts; Canadian Concerts; Ed. Archambault Inc. 500 Ste-Catherine est et 2140 de la Montagne; Charlebois bijoutier, 2115 Jean-Talon est et 8960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame ouest.

CONCERT "GALA"
CE SOIR
au pupitre
ANDRE VANDERNOOT
soliste
HANS RICHTER-HAUSER, pianiste
Handel Water Music
Beethoven Concerto No 4
Shostakovich Symphonie No 9
Wagner "Rienzi" — ouverture
IL Y A ENCORE QUELQUES BONNES PLACES
PLACE DES ARTS
MONTREAL TEL. QUÉBEC 1-842-2112

12
AUJOURD'HUI 8 heures p.m.
MY FAIR LADY
NOMINATIONS A L'ACADEMIE
Soir à 8h. Lun. à Jeudi 52. Vend. Sam. Dim. et Fêtes 53.50
Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement

HORAIRES DE LA TELEVISION

MARDI 9 MARS		11.00	Manchettes - Horaire	7.00	CBC TV News
		11.30	En français Le castrou des Beligoniens	7.25	Sports - With
			comédie - français	7.30	The New Generation
CBFT 2		3.00	Non après-midi	8.00	Jack Benny
10.30	Musique	4.30	Les Boucaniers	8.30	Danny Kaye
10.30	Emission scolaire	4.00	Zoo du capitaine Bonhomme	9.00	Front Page
	"La revanche de Belle France" américain - aventures	5.30	SR Lancelot	9.00	Challenges
11.00	CINEMA	6.00	Télé-Vue	10.00	60 Minutes
	"L'Américain" musical - anglais	5.00	Sport-Images	10.30	Eye Opener
11.35	Téléjournal	7.00	Dernière heure	11.00	TV News
12.00	"Cinéma" comédie	7.15	Cinéma-News	11.14	Winpoint
3.00	Vie cuisine, Madame	7.30	Le Saint	11.21	Final Edition
3.30	CINEMA	8.00	Le gentil voleur chance	11.30	TV News
	"Moi, j'ai mérité compte"	8.30	Le collier des plaines	11.34	Thursday Showtime:
4.00	Le balle	9.30	Une invitation de Bernard Gignac		"The Mob" - police
4.30	La balle à surprise	10.00	Prix Pizazz	CFCF 12	
5.00	A la pointe de l'actualité "Haut lieu de l'Europe"	10.45	En première page	9.30	Meditation
5.30	Robinson Crusoé	11.00	Le castrou des temps	9.35	Coffee Break
6.00	Jeunesse oblige	11.00	La ronde des sports	10.00	The Liberal Arts
6.30	Téléjournal	11.15	Cinéma	10.05	Ed Allen Time
6.45	Nouvelles du sport		"Trente et quarante" français - comédie	11.30	Abacadabra
7.00	Aujourd'hui	12.45	Femture	12.00	Le monde de Lili Theatre
7.00	Rue de l'aise	CBMT 6		1.00	Channel 12 Theatre
7.30	Tout pour un	8.57	Today on CBMT		"Igor in the Smoke" - mystère
8.00	La Cour est ouverte	10.00	30 Canadian Shows	2.30	The James Red
8.30	Vendredi Local		"Telecast"		Show
9.00	Infos et principal	10.30	Canada	3.00	People in Conflict
9.30	"Le grand Nord"	11.00	Friendly Giant	3.30	It's Your Move
10.00	Téléjournal	11.15	Cher Hélène	4.00	Surprise Party
10.35	Supplément régional	11.30	Le Grand Square	5.00	Family Theatre
10.45	Nouvelles du sport	12.00	News	5.30	Spin from Koplenick - comédie
11.00	Cinéma et les hommes" de Jean Renoir	12.10	Calendar	6.00	Life
		1.30	Movies Matinée - "Spin a Dark Web"	7.30	The Littlest Hobo
CFTM 10		3.00	Movie of Truth	8.00	Let's Sing out
10.30	Mire - musique	4.00	Take Thirty	8.30	Pepper's Restaurant
10.30	Le Bonheur	4.30	At the Word Turns	9.00	The Red Skelton How
11.00	CINEMA	5.11	Ruzzle Dazzle	9.30	Sunset Theatre
		5.30	Libral AL-3		"Igor in the Smoke" - mystère
		5.30	Muric Magic	10.00	National News
				11.15	Pulse - Local news
				11.35	Pierre Power

L'univers féminin

Une expérience pilote en vue de freiner l'abandon prématuré des études connaît un vif succès à Toronto

TORONTO — Agé de 18 ans, Eric R. travaille le jour et suit des cours du soir pour terminer sa 13^e année. Néanmoins, dès l'âge de 14 ans, il songeait à abandonner ses études.

Issu d'un foyer pauvre dans un quartier de taudis du bas de la ville, Eric ne voyait aucun avantage pour lui à poursuivre ses études. Un emploi qui lui procurerait un salaire régulier lui semblait plus logique que d'user ses fonds de culotte sur les bancs d'école. En dépit du fait qu'il était intelligent, ses résultats académiques étaient plus que médiocres parce qu'il ne s'y intéressait pas.

En l'espace de trois ans, Eric a réussi à obtenir des pourcentages aux environs de 70 et il a décidé de demeurer à l'école aussi longtemps qu'il le pourrait parce que quelqu'un l'a enfin aidé à respecter la valeur de l'éducation.

Projet conjoint

Le destin d'Eric a pris une nouvelle tournure quand un cercle social féminin et une agence sociale ont lié leurs efforts en entreprenant une étude pour trouver une réponse au problème des enfants qui quittaient l'école prématurément.

De 1961 à 1964, le programme comprenait trois étapes, a été mené à titre d'expérience. La Junior League de Toronto a fourni \$33,000 et plus de

tendances en nous occupant des écoliers qui ne voulaient plus étudier et voir si nous parviendrions à leur faire changer d'attitude. Des 30 enfants qui, chaque année, ont servi de cobayes à cette expérience, on estime qu'une quinzaine de ces sujets ont poursuivi leurs études à cause de cet encouragement. Au fur et à mesure que le projet progressait, Mlle Sutcliffe espérait que l'expérience acquise permettrait d'améliorer les résultats.

"Ce fut un projet dispendieux", avoue Mlle Sutcliffe, "mais, si nous consacrons plus d'argent à la prévention, nous n'aurons pas à dépenser d'argent si grosses sommes plus tard. Les jeunes enfants ne demandent pas mieux que d'étudier. Si nous faisons davantage de ce domaine, nous pourrions éviter la tragédie des pertes de talent et d'argent."

Collaboration

Mise au point par le personnel du Neighborhood House et par Mme J.D. Chaisson, qui en a été la directrice durant la première année, ce projet consistait à travailler avec les enfants et avec les parents, tantôt individuellement, tantôt en groupe. La maison était l'endroit tout désigné puisqu'elle était au service de ce secteur depuis 35 ans comme centre social et culturel.

Le projet a d'abord reçu l'approbation des autorités scolaires après quoi il a été sou-

Au tout début, l'âge des sujets variait entre 10 et 16 ans, mais l'âge a été réduit à huit ans en seconde année, ayant jugé qu'on pouvait faire plus pour les jeunes de cet âge, "puisque l'état tellement difficile de changer l'attitude des plus vieux" à qui l'école ne disait absolument rien.

Une étude surveillée...

Au lieu de faire leurs devoirs à la maison, les enfants les faisaient au Neighborhood House, les jeunes en fin d'après-midi, les plus vieux le soir, après le dîner. Une pièce avait été spécialement aménagée avec des tables et des chaises confortables afin que cette pièce ressemble le moins possible à une salle de classe.

"N'importe quel écolier pouvait venir y faire ses devoirs", explique Mlle Sutcliffe. "Nous avons même essayé de les attirer de diverses façons. Nous leur offrons du chocolat au lait et des brioches comme gouter l'après-midi et un repas complet aux adolescents qui venaient faire leurs devoirs au début de la soirée."

Mlle Jane Hughes a dit que les volontaires de la Junior League étaient étonnés au tout début du petit nombre d'enfants qui profitaient de ces avantages. "Alors que nous nous attendions à avoir une multitude d'écoliers, nous n'en recevions que quatre ou cinq."

La participation des enfants a néanmoins augmenté graduellement. C'est aujourd'hui une ex-institutrice, Mlle Hughes qui est en charge du programme. "Ils avaient tous besoin d'être fiers d'eux-mêmes et de recevoir la preuve que quelqu'un s'intéressait véritablement à eux. Il m'a d'abord fallu devenir leur amie, dit Mlle Hughes car ils étaient complètement indifférents à leurs résultats scolaires et étaient résignés à leur défaite."

Indifférence des parents

Pendant que les enfants étaient aidés dans leurs devoirs par des volontaires, on s'attaquait également à leurs problèmes sur le front familial. Des travailleurs bénévoles visitaient les parents une fois la semaine. L'indifférence des parents était également un des principaux problèmes de ces enfants.

Mme J. C. McVittie a rendu visite à une famille de quatre membres qui logeait dans une seule pièce dans une vieille maison délabrée. "Un de leurs enfants était demeuré dans la même classe au cours des trois dernières années mais la mère n'avait jamais effectué de démarches pour en connaître les causes bien qu'elle aimât ses enfants tendrement."

Après plusieurs mois d'efforts, Mme McVittie est enfin parvenue à convaincre cette mère de famille de l'accompagner à l'école pour rencontrer cet enfant pour y rencontrer la directrice et l'institutrice. A notre retour à la maison, elle était reconnaissante. Ça lui a permis de comprendre que sa fillelette pourrait et devrait s'inscrire à une école de métier au lieu de cesser d'étudier lorsqu'elle serait assez âgée pour se trouver un emploi."

Séances d'étude

La troisième phase du projet consiste à réunir un groupe de parents au Neighborhood House dans le but de susciter de l'intérêt dans les études et d'aider les parents à discuter de problèmes communs.

Le personnel est parvenu à attirer quelques parents à des réunions auxquelles on présentait des films ou des conférences, mais la réponse fut lente à se manifester jusqu'à la seconde année du projet.

Mme John Farina, directrice du projet au cours des deux premières années, affirme que ce programme a démontré qu'il existe pour les études un intérêt latent qui peut être encouragé, que les familles qui sont difficiles à rejoindre peuvent néanmoins être atteintes en faisant preuve de patience et de persévérance et que les instituteurs peuvent désigner les élèves qui sont susceptibles d'abandonner leurs études prématurément et cela assez tôt pour les aider avant qu'il ne soit trop tard.

Le prêt-à-porter français a l'allure britannique

Voici trois modèles de Lempereur, le plus important manufacturier français du prêt-à-porter, l'homme qui a probablement le plus fait pour organiser et rendre populaire cette industrie en France. Tous ces modèles sont faits de lainages britanniques; deux sont de Ascher, et l'autre de l'Ecosse Bernat Klein.

A gauche le svelte manteau de Klein est fait d'un mélange de mohair et de laine, dont le tissage trace un dessin à très gros chevrons à l'aide de couleurs alternées vert limon et vert citron.

Le mannequin de Ascher dans la deuxième vignette porte un des nouveaux manteaux genre kimono à devant enveloppant, serré à la taille par une large ceinture à noeud bouffant, de couleur tan. Le mélange duveté de mohair et de laine marie d'une façon étrange et fascinante le crème et le gris-mauve pour former un dessin en damier. Le costume classique à l'extrême droite s'orne d'une demi ceinture dans le dos et constitue un très beau mélange de beige et de brun, de mohair et de laine.



Les Anglaises s'occupent de plus en plus des affaires de l'Etat

Depuis l'arrivée du parti travailliste au pouvoir l'influence féminine s'est graduellement renforcée à Whitehall.

Ce changement de climat est dû en partie au fait que le gouvernement Wilson ne compte pas moins de cinq femmes dans son équipe. Ce sont, outre Mme Barbara Castle, ministre du développement d'outre-mer, la seule qui fasse partie du cabinet, Mme Margaret Herbinson, ministre des Pensions et de la Sécurité sociale, Mlle Alice Bacon, ministre d'Etat, au ministère de l'Intérieur, Mme Eirene White, secrétaire parlementaire au ministère des Colonies, et Mme Jennie Lee, la veuve d'Aneurin Bevan, secrétaire parlementaire au ministère de l'Education.

Toutes sont rompues aux joutes parlementaires, mais font parfois preuve d'une impulsivité que l'opposition conservatrice ne se fait pas faute de pointer en éponge. C'est ainsi que Mme Eirene White a été vertement rabrouée il y a quelques jours pour avoir déclaré, à son retour d'une brève tournée à Gibraltar, qu'à son avis personnel, les Anglais devraient s'abstenir d'aller passer leurs vacances en Espagne afin de se solidariser avec les Gibraltariens en butte aux vexations des autorités espagnoles. Plus récemment encore un "Libre Blanc" sur la politique gouvernementale d'encouragement aux arts, que Jennie Lee avait rédigé et présenté avec une singulière peu naïve, a suscité certains sourires peu indulgents dans les milieux torlés.

Les corridors du pouvoir n'en restent pas moins un domaine essentiellement masculin, avec ou sans femmes au gouvernement. Si, au cent quatrième jour du gouvernement Wilson, il semble que les femmes aient davantage leur mot à dire qu'elles ne l'ont jamais eu pendant les douze ans d'administration conservatrice c'est beaucoup plus à cause des épouses que des politiciennes. C'est essentiellement, parce qu'une petite bourgeoisie timide et confiante a remplacé une grande dame au dix Downing Street.

Ni Lady Dorothy MacMillan ni Lady Home n'auraient su mettre en valeur le côté humain de leur mari comme Mme Wilson l'a récemment fait en bavardant à bâtons rompus avec un journaliste. Ce n'est pas par Lady Home, mais bien par son malicieux ex-rival Lord Butler, qu'une opinion amusée a appris que la méthode de

Difficultés scolaires et déficiences visuelles

"Les déficiences visuelles sont souvent un handicap sérieux dans les études", selon le Dr Jean Gouin, président du comité d'information du Collège des Optométristes du Québec.

"Il ne suffit pas de voir clairement pour avoir une bonne vision. Les habiletés visuelles jouant un rôle de premier plan dans le succès ou l'insuccès scolaire, ne sont pas du type apparent. L'étudiant peut très bien avoir les yeux droits et une vue normale, sans pour cela posséder les habiletés essentielles au bon lecteur. Et la lecture, nul ne l'ignore, est un gage de réussite à l'école."

"De plus, les changements qui s'opèrent dans les mécanismes visuels, sont progressifs et peuvent être plus facilement contrôlés, s'ils sont évalués régulièrement." Le Dr Gouin souligne l'importance de la prévention des défauts oculaires et des problèmes de rendement scolaire d'origine visuelle.

La chute progressive des notes scolaires précède souvent l'apparition des difficultés visuelles. L'insouciance envers l'étude peut aussi être causée par un effort visuel excessif, ou supérieur aux capacités d'adaptation de l'écoulier.

"N'attendons donc pas que des élèves paient dans leur rendement, le prix d'une condition visuelle déficiente. Avec le retour à l'école, un examen complet de la vision s'impose", dit le Dr Gouin, optométriste.

Larmes d'or ou de vision

ROME — Les bijoux en or, les robes du soir en tissu lamé d'or, les blouses cocktail de couleur or, et même les pantalons de même nuance sont populaires depuis un certain temps. Mais la dernière mode qui met l'or au pinacle a provoqué une grande surprise lors des récentes présentations italiennes. Il s'agit de cils artificiels dorés. Les cils en vision étaient également en vedette. On ne saurait dire vraiment laquelle de ces deux idées fantaisistes eut le plus de succès, sauf que l'or, au bord des paupières, donnait un effet peut-être encore plus spectaculaire.

Les pierres de couleurs, voisinant avec l'or, faisaient resplendir les collections de mode à Rome. Plusieurs modèles de bijoux se classaient comme avant-gardistes. C'est ainsi que des boucles d'oreilles qui d'ordinaire s'offrent à la paire, se transformaient en un bijou singulier, dans le sens contraire du pluriel.

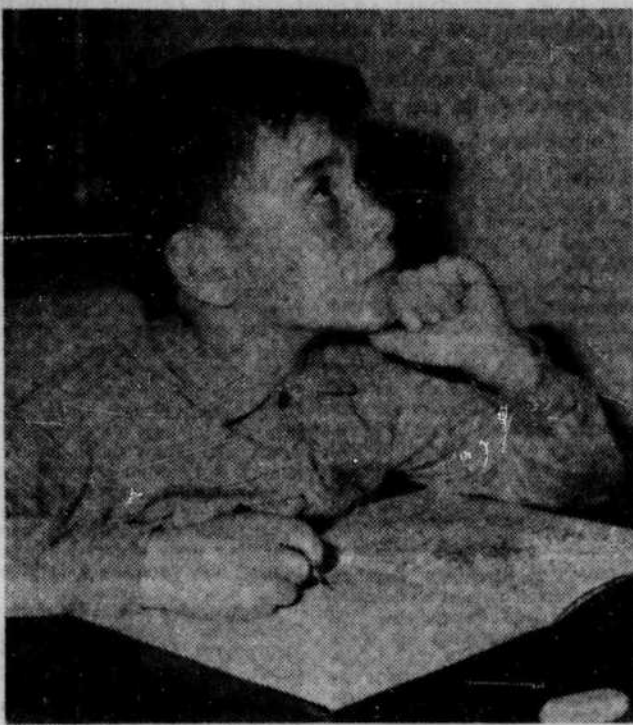
Un joyailler, dans un mariage de collier et boucle d'oreille, a créé un bijou vraiment singulier, comprenant une sorte de tornade en brillants qui se fixe à l'oreille gauche pour revenir gentiment retomber sur l'épaule droite.

Charlotte Whifton réapparait

TORONTO — L'ex-maire d'Ottawa, Charlotte Whifton, a déclaré samedi qu'un professeur se doit d'abord de faire naître chez l'enfant le sens de l'orientation dans la vie. "Il faut se rappeler que l'existence suppose une lutte et un but à poursuivre", dit-elle en commentant Mme Whifton au cours d'un dîner-causerie organisé à Toronto par la Fédération des associations d'institutrices de l'Ontario.

La conférencière a précisé que l'esprit de l'enfant ne doit pas s'égayer dans une attitude d'acceptation facile. L'enfant sera également au courant des faits concernant son pays et ses compatriotes.

Les délégués à la réunion ont applaudi deux fois durant le discours de Mme Whifton, lorsque celle-ci a souligné que les salaires des institutrices étaient trop minimes, et au moment où elle a suggéré que les institutrices devraient exercer un contrôle plus important au sein de leur profession.



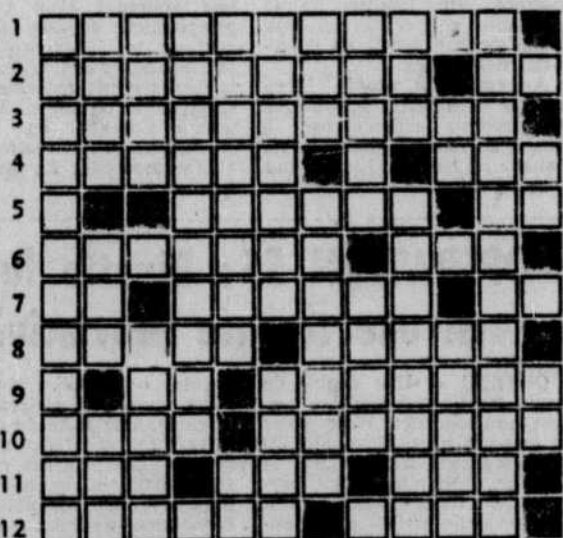
100 volontaires au Central Neighborhood House. Le programme a été soumis à rude épreuve, Mlle Helen Sutcliffe, directrice du Neighborhood House, estime que chaque année, il y a plus de 4,000 écoliers qui quittent l'école prématurément dans ce quartier populaire.

Résultats encourageants

"Nous désirions savoir si nous pouvions renverser cette

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1—A titre accessoire
- 2—Qui conduit un navire — Impersonnel
- 3—Sans détours
- 4—Sans mouvement — Qualifiait une partie du Canada
- 5—Soumet aux effets d'un liquide — Article
- 6—Enlève le liquide intérieur — Représente un roi qui mourut sur l'échafaud
- 7—Sous la peau d'un maigre — Non encore publié — Personnel
- 8—Premier état des insectes — Publia
- 9—Fin de participation — Se pose sur l'eau
- 10—Principal assistant quand il est droit — Ni trop chaud ni trop froid
- 11—Plante textile — Connu par son curé — La plus vieille des grands-mères
- 12—Considère — Pas loin

VERTICALEMENT

- 1—Ce qu'en principe est le mariage
- 2—Son chef n'est pas à la hauteur — Risqua — Organe du veau
- 3—Homme d'église — Gai
- 4—Répétées
- 5—Ensemble d'opinions sur un sujet — Avant-midi
- 6—Conduit à sa dernière demeure — On y fait du feu

7—Dureté avec le temps — Inflammations

- 8—Identiques — La même chose
- 9—Unité de temps — Arracher avec difficulté
- 10—Remarque — Interruption des combats
- 11—Qualité des régimes d'autorité
- 12—Pronom — Pronom

Solution d'hier

- Horizontalement : —
1—HIPPODROME
2—ADHÈRE — EPEE
3—LEON — LUNDI
4—LAQUAIS — AC
5—ULULER — IRENE
6—ETRENDRE
7—SIERRA — ILS
8—NA — IVRES
9—ARME — SOI — OR
10—NOBEL — EUE — NI
11—TRI — ABSENT
12—DS — NU — ES — DE

- Verticalement : —
1—HALLUCINANT
2—IDÉAL — ABORD
3—PHOQUES — IBIS
4—PÉNUITÈME
5—OR — AERE — ELAN
6—DELIRER — BU
7—US — IRISSES
8—INAVOUEE
9—MÉDARD — RIENS
10—ÉPICERIE
11—NELSON
12—LENTE — RIDE

Nombre de personnes portent LEURS DENTIERES Confortablement

FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dents en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais de plaque ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

EAU des CARMES BOYER
à base de plantes médicinales
FACILITE LA DIGESTION
L'HIVER AU PREMIER FRISON.
Bien chaud ou dans une infusion, elle reconforte.
Agent général pour le Canada
J. Alfred Guimet, Montréal

SUR VOTRE AGENDA

Association France-Canada

C'est ce soir à 8h.30 qu'aura lieu dans les salons du Cercle universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, la conférence de M. Robert Garry, directeur-adjoint du Département de géographie de l'université de Montréal. Parlant sous les auspices de l'Association France-Canada, M. Garry entretiendra les membres et amis de l'Association du Cambodge. Des documents photographiques seront présentés à cette occasion et un vin d'honneur suivra la conférence.

Société d'Etude et de Conférences

Mme Ludmilla Chiriacoff sera la conférencière invitée de la Société d'étude et de conférences, cet après-midi à 2h. à l'hôtel Windsor. Mme Chiriacoff parlera de "la danse à travers les âges". Le café sera servi après la conférence.



Les consommateurs de la région de Montréal peuvent maintenant acheter du lait dans des contenants de plastique de 3 pintes, légers, incassables et beaucoup plus commodes que les bouteilles de verre. Ces contenants de plastique mettent fin au désagréable échange de bouteilles vides... puisqu'on n'aura pas à les remettre au livreur. C'est ce que M. Laurent Poupart, président de la Laiterie A. Poupart & Cie Ltée, expliquait de ses invités lors de l'inauguration du nouveau mode d'emballage de sa compagnie. De ce à dr. : MM. Marc Pelletier, directeur des ventes chez Dow Chemical of Canada, Roméo Poupart, directeur de la production; Jacques Berthiaume, représentant de la Maison Publicité Ltée, et M. Laurent Poupart.

A l'époque épique du droit de vote

TORONTO — Une grand-mère de 72 ans se souvient encore de l'époque où avec ses compagnes, elle voulait faire sauter les édifices, et à ce moment, elle avait été condamnée à la prison pour conspiration et possession de dynamite. Mme Nell Hall-Humpherson consacrait ses efforts à obtenir le droit de vote pour les femmes en Grande Bretagne.

Ce groupe de pionnières maintenant âgées de 70 à 90 ans, se réunissent une fois ou deux par année à Londres, pour prendre le thé, et pour aller déposer des fleurs devant la statue d'Emmeline Pankhurst, leader de ces adeptes de l'émancipation. Quelques-unes des survivantes se sont rencontrées le 6 février, date du 47^e anniversaire de l'obtention du droit de vote pour les femmes britanniques. Mme Hall-Humpherson, une Anglaise d'origine, ne se trouvait pas à Londres cette année. Mais à sa demeure de Toronto, elle rappelle cette époque orageuse où les jeunes demoiselles de l'ère édouardienne défiaient leurs contemporains, hommes et femmes.

En 1914, Nell Hall, alors célibataire, était en charge de toutes les opérations. Elle se cachait dans l'appartement d'une amie à Londres, réunissant et distribuant le matériel pour les explosions à la dynamite. La police découvrit sa cachette, et fit un raid. Mme Hall-Humpherson fut reconnue coupable de conspiration et possession de dynamite, et condamnée à trois mois de prison pour chacune de ces deux accusations.

A sa sortie de prison, la première guerre mondiale était commencée. Madame Pankhurst avait alors fait une déclaration à l'effet "qu'au long des temps, l'Angleterre serait en guerre, les suffragettes cesseraient leurs activités."

En 1918, les femmes de 30 ans et plus, obtinrent le droit de suffrage et finalement en 1928, toutes les femmes à compter de 21 ans eurent le même privilège.

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107



Le doyen des restaurants français

chez Stien
Le sanctuaire de la vraie cuisine française
Diners Tables
d'affaires d'hôtes
\$1.50 \$3.50
Cartes de crédits acceptées. Stationnement gratuit. Climatisation. 2149, rue Mackay, Montréal. Ouvert jusqu'à 1 a.m. VI. 2-9139

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 10 mars 1965, sous le No. 1811875, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par G.E.M. Furniture & Appliances Ltd., à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite cte.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (4) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 5ème jour de mars, 1965.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 665 093

ISAAC GOLDBERG, vendeur, des cité et district de Montréal,

demandeur,

vs

MARC BARDIER, des cité et district de Montréal,

défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur MARC BARDIER, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 5ème jour de mars, 1965.

André NOEL,

député-protonotaire.

Mes Adessky & Kingstone,

Avocats,

1255, rue University,

Suite 400,

Montréal, P. Q.

Procureurs du demandeur.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO B-383

Sectionneurs à 138 kV

et 34.5 kV

Des soumissions cachetées doivent être adressées en cinq exemplaires, aux sous-signes 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q. à temps pour être reçues avant 10h30 a.m., heure normale de l'Est, le lundi 29 mars 1965, pour

fournir, livrer et garantir des sectionneurs à 138 kV et 34.5 kV pour le poste Ile Perrot, à l'Ile Perrot, dans la région de Montréal, P.Q., le tout en conformité du document d'appel d'offres no B-383

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3 000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h30 a.m. et 5h00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,

Suite 809,

HYDRO-QUEBEC,

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 5 mars 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO A-575

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires, aux sous-signes 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q. à temps pour être reçues avant 10h30 a.m., heure normale de l'Est, le lundi 22 mars 1965, relativement à la fourniture de

Cinq (5) grues hydrauliques cap. 12 tonnes, à 4 roues motrices et directionnelles.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté, l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS

10e étage

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel d'offres no A-575".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 5 mars 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO G-2

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE GATINEAU

St-Jovite - Ste-Adèle

Deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux sous-signes 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q. à temps pour être reçues avant 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le jeudi 25 mars 1965, pour

fournir et livrer à St-Jovite et à Ste-Adèle, deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA, le tout en conformité du document d'appel d'offres no G-2.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5 000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h30 a.m. et 5h00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,

Suite 809,

HYDRO-QUEBEC,

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 5 mars 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO G-2

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE GATINEAU

St-Jovite - Ste-Adèle

Deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux sous-signes 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q. à temps pour être reçues avant 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le jeudi 25 mars 1965, pour

fournir et livrer à St-Jovite et à Ste-Adèle, deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA, le tout en conformité du document d'appel d'offres no G-2.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5 000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h30 a.m. et 5h00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,

Suite 809,

HYDRO-QUEBEC,

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 5 mars 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO G-2

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE GATINEAU

St-Jovite - Ste-Adèle

Deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux sous-signes 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q. à temps pour être reçues avant 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le jeudi 25 mars 1965, pour

fournir et livrer à St-Jovite et à Ste-Adèle, deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA, le tout en conformité du document d'appel d'offres no G-2.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5 000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h30 a.m. et 5h00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,

Suite 809,

HYDRO-QUEBEC,

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 5 mars 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO G-2

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE GATINEAU

St-Jovite - Ste-Adèle

Deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux sous-signes 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q. à temps pour être reçues avant 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le jeudi 25 mars 1965, pour

fournir et livrer à St-Jovite et à Ste-Adèle, deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA, le tout en conformité du document d'appel d'offres no G-2.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5 000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h30 a.m. et 5h00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,

Suite 809,

HYDRO-QUEBEC,

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 5 mars 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO G-2

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE GATINEAU

St-Jovite - Ste-Adèle

Deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux sous-signes 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q. à temps pour être reçues avant 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le jeudi 25 mars 1965, pour

fournir et livrer à St-Jovite et à Ste-Adèle, deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA, le tout en conformité du document d'appel d'offres no G-2.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5 000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h30 a.m. et 5h00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,

Suite 809,

HYDRO-QUEBEC,

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 5 mars 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO G-2

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE GATINEAU

St-Jovite - Ste-Adèle

Deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux sous-signes 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q. à temps pour être reçues avant 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le jeudi 25 mars 1965, pour

fournir et livrer à St-Jovite et à Ste-Adèle, deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA, le tout en conformité du document d'appel d'offres no G-2.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5 000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h30 a.m. et 5h00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,

Suite 809,

HYDRO-QUEBEC,

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 5 mars 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO G-2

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE GATINEAU

St-Jovite - Ste-Adèle

Deux (2) transformateurs de puissance de 6667 kVA

Des soumissions cachetées

Des députés libéraux fédéraux croient à une élection en juin

ST-FLOUVEN. — Des députés libéraux fédéraux ont laissé entendre qu'une élection générale sera tout probablement tenue en juin prochain.

Au cours d'une entrevue, le député de Longueuil aux Communes, M. Jean-Pierre Côté a déclaré en réponse à une question d'un journaliste qu'il y aura une élection générale en juin.

A la Société d'archéologie et d'histoire

La Société d'archéologie et d'histoire de Québec, a tenu sa première réunion publique, le 4 mars, dans la salle des conférences du Petit Séminaire de Québec, 3, rue de l'Université. Cette société se propose d'éveiller l'intérêt des Canadiens français et en particulier des Québécois pour l'archéologie et l'histoire de leur province. C'est par la connaissance du passé que l'on peut comprendre le présent et prévoir l'avenir. Des travaux, ceux de la Société d'archéologie et d'histoire, par exemple, ont démontré que le Québec est riche en souvenirs du passé et que l'on peut retracer la présence non seulement des Indiens, mais celle des pêcheurs basques, des Vikings, des Bretons. Des fouilles auront lieu près de la ville de Québec, l'été prochain.



M. R. Barbeau invite les indépendantistes à l'unité

QUEBEC — Raymond Barbeau, fondateur de l'Alliance Laurentienne, un groupement séparatiste, a lancé dimanche un pressant appel à l'unité au sein de la "maison indépendantiste".

"Il faut que prenne fin le spectacle de division à l'intérieur de la maison indépendantiste, et les efforts des divers groupements souverainistes de l'Est, maintenant portés sur la formation d'un conseil national de l'indépendantisme, dans une optique de réformisme," a dit M. Barbeau, à l'issue d'un déjeuner groupant plusieurs membres des divers mouvements séparatistes existant au Québec.

M. Marcel Chaput, fondateur du défunt parti républicain du Québec, un autre parti politique à tendance séparatiste, a assisté à ce déjeuner et il a approuvé l'appel lancé par M. Barbeau.

M. Barbeau a souhaité la formation d'un groupe de presse qui lutterait efficacement contre ce qu'il a appelé "la conspiration du silence des médias d'information à l'endroit de l'idée de l'indépendance du Québec".

M. Barbeau a énuméré la liste des adversaires de l'indépendance du Québec. Il a dit que les adversaires de l'indépendance étaient quelques députés, certains journalistes et surtout ce peuple du silence qui demeure dans l'ombre, "cette masse amorphe qui n'attend que le signe de la force et du nombre pour suivre".

M. Barbeau a dit qu'il entrevoit pour bientôt l'indépendance du Québec.

Nous ne sommes plus sur la défensive et l'édifice croulant de la confédération ne pourra résister à l'assaut que nous lui préparons," a-t-il lancé, sans toutefois donner plus de précisions.

M. Barbeau a profité de l'occasion pour annoncer qu'il présentera un mémoire à la commission Laurendeau-Dunton, sur le biculturalisme et le bilinguisme, à Montréal, le 17 mars prochain.

Des représentants de la commission du blé sont arrivés à Moscou

MOSCOU. — Quatre représentants de la Commission canadienne du blé sont arrivés à Moscou pour y rencontrer les autorités soviétiques intéressées aux achats de blé.

Tout de suite on a commencé à ébruiter des rumeurs selon lesquelles le Canada était sur le point de vendre encore du blé à la Russie; mais M. W. Riddell, adjoint du commissaire en chef de la Commission canadienne du blé a refusé de discuter du but de ce voyage.

Un autre informateur a signalé qu'il s'agissait d'une visite "de relations publiques".

Selon des bruits circulant depuis quelques semaines, la récolte de blé en URSS pour la saison 1964 est loin d'être aussi grande qu'on l'avait prévu. Depuis l'automne dernier, les Soviétiques ont effectué plusieurs achats de blé en Occident, notamment trois au Canada.

QUEBEC — RIMOUSKI

TROTTIER, DROUIN, NADEAU, TREMBLAY & ASSOCIÉS

Comptables agréés

2015 Drummond, ch. 904

Montréal 25 — 849-2414

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART

ET

CHABOT, FORTIER & HAWAY

Comptables agréés

Édifice de la Banque Royale

Place Ville-Marie — 861-8531

Cap de la Madeleine, Montréal

Ottawa, Toronto, Hamilton, London

Winnipeg, Regina, Saskatoon

North Bay, Sudbury, Sarnia

Thorne, Mulholland, Howson & McPherson

ET

MIDDLETON HOPE & CO.

Comptables agréés

R.P. Dawson, C.A., J.P. Lewis, C.A.

C.A. Poirier, C.A., W.G. Hood, C.A.

A.C. Shackell, C.A., H. Garbace, C.A.

Miller, Chase, C.A.

G. St-Germain, C.A.

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Galt, Kitchener, London, Winnipeg

Calgary, Edmonton, Vancouver

Nassau-Bahamas

Etats-Unis, Grande-Bretagne

et autres pays du monde

Associés-résidents

Halifax, St. John, Kingston, Toronto

Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltd dépensera au pays \$1,000,000.00

Au dire de son président

potins financiers

La tendance paraissait indécise sur la Bourse de Londres durant la première séance de la semaine. Sur la Bourse de N.Y., l'indice des industriels de DJ, qui avait perdu 7.55 points la semaine dernière à 895.93, clôturait hier à 896.84. Les valeurs spéculatives étaient fort achalandées hier sur la Bourse de Toronto et sur la Bourse de Montréal, les variations étaient de peu d'importance.

Dans son dernier bulletin de suggestions pour placements, Nesbitt, Thompson et Compagnie Limitée conseille l'acquisition de C.C. Forest Int. Nickel et Theo. Ham Brewing, et indirectement les actions de Molson. Ce seraient des valeurs ayant un avenir attrayant à long terme.

M. René Leclerc est le nouveau gérant général de la BCN. Sous son habile direction, grâce à sa grande expérience bancaire, notre plus importante institution financière ne peut que continuer d'aller de l'avant.

Commercial Life tiendra son assemblée aujourd'hui à Toronto.

J.R. Timmins & Co., membres des Bourses de N.Y., Montréal, Toronto et Canadienne et membres de l'IDAC, estime qu'il sera distribué durant le mois courant \$122,443,213 en dividendes et \$112,409,054 durant mars 1964 et \$99,877,288 durant mars 1963; ce qui porte le total pour le 1er trimestre de cette année à \$282,152,495, à rapprocher de \$249,340,927 et \$232,697,000 durant les mêmes trimestres en 1964 et 1963.

Le ralliement tardif des aciéries à Wall Street, hier, constituerait un facteur favorable pour aujourd'hui.

La Société Financière pour le commerce et l'industrie a pratiquement doublé son bénéfice l'an dernier; ce sera nous ferons ressortir un autre jour, vu l'abondance des annonces et le peu d'espace à notre disposition.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Nouveaux concessionnaires Kaiser Jeep of Canada Ltd

Kaiser Jeep of Canada Limited a annoncé la nomination des nouveaux concessionnaires suivants: Harris Lymbrey Motors Ltd., Nanaimo, C.B.; A and V Motors Ltd., Enderby, C.B.; Tenold Farm Equipment, Estevan, Sask.; MacDonald's Garage, Middle River, N.E.; Ireland Farm Equipment Ltd., Vermilion, Alb.; Wingfield's, Vanderhoof, C.B.; Triang Service Station, Vernon, C.B.; Houston Motors, Langford, C.B.; Hawken Motor Sales, Thornbury, Ont.; Pontiac Auto Ltd., Chomedy, P.Q.; Ome-ga Motors Ltd., Montréal, P.Q.; Bryant Motors Ltd., Toronto, Ont.; Clouette Automobiles Inc., Montréal, P.Q.; Western Motors, Swift Current, Sask.; B.J. Johnson, Parkman, Sask. Kaiser Jeep of Canada Limited a récemment augmenté la capacité de production de son usine de Windsor, où elle construit 17 modèles de station-wagons "Jeep" Wagoneer, de camions Gladiator et de modèles Universal.

Aluminum Ltd a produit 1,000,000 d'aluminium de première fusion, soit un record

La production en une année d'un million de tonnes d'aluminium de première fusion, chiffre record qu'aucune entreprise du monde libre n'avait atteint jusqu'à la, peut être portée au compte des sociétés se rattachant à l'Aluminium Limited (Alcan) pour l'exercice 1964. Plusieurs autres records établis au cours de l'exercice sont également signalés dans le rapport annuel de cette compagnie, par exemple, les bénéfices nets ont progressé d'une manière encourageante, fait savoir M. Nathaniel V. Davis, président de la compagnie. Ils sont passés de \$32.7 millions, en 1963, à \$49.8 millions, en 1964, atteignant ainsi le plus haut chiffre de bénéfices que la compagnie ait jamais réalisé à la seule exception d'un autre exercice. Cette amélioration provient principalement de l'élargissement de la marge bénéficiaire obtenue en 1964 sur les ventes de métal brut. Les bénéfices nets pour l'exercice, attribuables aux actions ordinaires équivalent à \$152 par action, en comparaison de \$101 par action pour l'exercice précédent. Le produit des ventes et les revenus d'exploitation se sont élevés au chiffre record de \$727.5 millions contre \$668.8 millions, en 1963; le tonnage des ventes, également à un niveau record de 892,500 tonnes, n'a toutefois dépassé que de peu les 861,000 tonnes vendues en 1963. L'espace restreint nous oblige à remettre à un autre jour d'autres citations extraites de l'intéressant rapport de 1964 d'Aluminium Ltd.

Le rapport annuel d'Int. Nickel Co. indique que les livraisons de nickel ont atteint le nouveau record de 444,190,000 livres

En 1965, le programme de dépenses de The International Nickel Company of Canada, Limited atteindra \$100 millions pour permettre à la compagnie d'intensifier ses activités. C'est ce qui ressort du rapport annuel communiqué hier aux actionnaires par M. Henry S. Wingate, président du conseil d'administration, et M. J. Roy Gordon, président. Le rapport prévoit également que, cette année, International Nickel produira 60 millions de livres de nickel de plus qu'en 1964. Ce montant équivaut à près de 10 p.c. de la consommation totale de nickel du monde libre de l'an dernier. Le rapport souligne aussi que la compagnie accélère les travaux à sa nouvelle mine de Birchtree, au Manitoba, qui, prévoit-on maintenant, devrait atteindre le stade de la production en 1967. En outre, la compagnie ouvre trois mines de nickel de moindre importance dans le district de Sudbury, en Ontario — la mine Totten et la mine McLennan dont l'exploitation commencera en 1963 et la mine Kirkwood, qui atteindra le stade de production en 1966. Le défaut d'espace nous oblige à remettre à plus tard maints autres détails intéressants contenus dans le rapport annuel de 1964.

C C C Canadian Limited publie 4 différentes éditions profitables non seulement aux hommes d'affaires mais aussi à tous

C C C Canadian Limited vient de nous faire parvenir copie de la 7e édition de "Canadian Workmen's Compensation." C'est la seule publication du genre au pays, couvrant toutes les lois, règlements et amendements effectués dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans les territoires du Nord-Ouest canadien, au 15 septembre 1964. Toute personne, engagée dans la direction d'un personnel, nombreux ou non, y trouvera son profit et ce sera un \$6.00 bien dépensé. La même organisation vient de publier sa 15e édition de "Canadian Sales and Excise Tax Guide," deux sujets de nature à intéresser grandement nos marchands de gros ainsi que les détaillants et pour cause. On peut, aussi, se procurer ce volume à \$6.00. En outre, C C C Canadian vient de publier sa 28e édition, intitulée "Canadian Income Tax Regulations" au 15 janvier 1965. Comme plus de 4,000,000 sont appelés à payer l'impôt sur le revenu, qui sait si sa lecture ne signifiera pas certaines économies substantielles pour plusieurs. Enfin, le même organisme vient de publier sa 20e édition de "Canadian Master Tax Guide," un guide, aussi appelé probablement à permettre à ceux qui le parcourront de découvrir des moyens de trouver les exigences fiscales, moins draconiennes, bien qu'ils se doivent de bien payer leur tribut à César.

MARCEL CLEMENT

Gaspé Copper Mines a gagné \$1.81 par action en 1964 vs \$2.05 en 1963. Nous en reparlerons.

Les Placements Citimont Inc. offriront la semaine prochaine en souscription au public une émission de \$800,000 de District Finance Corporation (Montreal) Ltd. Nous en ferons ressortir les modalités dans le temps.

La nomination de Phillip C. Seaby au poste de vice-président et gérant général de Laurentian Agencies Ltd. a été annoncée par le président de la compagnie, Gordon J. Odell. Laurentian Agencies Ltd. est une filiale de National Drug & Chemical Co. of Canada Ltd. M. Seaby, qui entre en fonction immédiatement aux bureaux de Laurentian Agencies, 800 chemin de la Montée de Liesse, Montréal, est associé avec National Drug et ses filiales depuis 1927.

Les expéditions de tissus de fibres artificielles en provenance des filatures de textile canadiennes furent, en janvier cette année, supérieures à celles du mois correspondant en 1964. Les expéditions atteignent 15,614,000 verges carrées comparativement à 13,167,000 l'an dernier, selon un rapport émis aujourd'hui par l'Institut Canadien des Textiles.

Western Tin Mines Limited, (autrefois Western Helium Limited) a notifié la Bourse Canadienne que les actionnaires de la compagnie ont approuvé l'acquisition d'un intérêt de 49% dans Tolgarrick Tin Limited.

Les ventes des grands magasins au cours de la semaine close le 20 février ont été évaluées 7.4% supérieures à celles d'un an plus tôt. Toutes les provinces, sauf la Saskatchewan qui n'a accusé aucun changement, ont accusé des ventes accrues. Voici les avancées pourcentuelles: provinces Atlantiques, 8.5; Québec, 5; Ontario, 9.2; Manitoba, 1.2; Alberta, 4.9; et Colombie Britannique, 11.9.

NOMINATIONS CHEZ BENTA LTEE



M. J. McDONALD M. B. E. ST-AUBIN M. M. CHEIFÉTZ M. P. A. MORENCY

Au cours de la réunion annuelle des actionnaires des Entrepreneurs Benta Limitée, les directeurs suivants ont été réélus au conseil d'administration: J. McDonald, président; B.E. St-Aubin, Ing., M. Sc.A., vice-président adm.; M. M. Cheifetz, Ing., vice-président; P.A. Morency, secrétaire-trésorier. Les Entrepreneurs Benta Limitée se spécialisent dans les travaux de fondations. Afin d'élargir son champ d'activités, l'entreprise mettra sous peu sur le marché canadien un nouveau type de pieu en béton préfabriqué. Benta est une entreprise canadienne qui opère dans les provinces de Québec, Ontario et Maritimes.

Bourse de Montréal

Bon début de semaine sur la place locale

MONTRÉAL — La cote présentait une tendance générale à la baisse hier en Place locale au milieu d'une activité modérée.

Le virement industriel a été de 183,000 actions et celui des mines et pétrolières de 4,023,309.

L'indice composé a gagné 0.4 à 162.7.

Parmi les industrielles, CIL a gagné 3-8 à 25 1/4 et Asbestos 1-4 à 27 1/4.

Dans le secteur des banques, Dominion Glass et Canada Cement ont baissé de 1-4 à 17 1/4 et 58 respectivement.

Aux papeteries, Abitibi et Dominion Tar ont gagné 1-8 chacune à 13 3/8 et 23 3/8.

Dans le secteur des banques, Montréal a gagné 1-4 à 68 cent pendant que Nouvelle-Ecosse a cédé 3-8 à 81 3/8.

Les services publics ont décliné. Bell Telephone a cédé 1-2 à 82 5/8 et CPR 1-4 à 67 5/8.

Les métaux, non ferreux, ont progressé. Hudson Bay et International Nickel ont gagné 1-2 à 78 et 88. D'autre part, Aluminium a gagné 3-8 à 31 3/8 et Steel of Canada 1-8 à 29.

La Co. d'assurance-vie Montréal

A traversée une bonne année, au dire de son président

Le président de la Compagnie d'Assurance-Vie de Montréal, M. Hugh H. Turnbull, M.B.E., C.R., a déclaré lors de l'assemblée annuelle de la Compagnie que les résultats obtenus par celle-ci en 1964 ont été très satisfaisants.

Un volume de \$32,322,754 de nouvelles affaires a été souscrit pendant l'année et les assurances en cours en fin d'exercice se montaient à \$282,668,055.

L'actif s'est accru d'environ 3 millions et se chiffre maintenant à \$55,046,800. En 1964, le partage des éléments de l'actif entre les différentes catégories de placement est resté sensiblement le même qu'en 1963.

Le taux moyen d'intérêt brut réalisé par la Compagnie en 1964 a été de 6%, comparativement à 5.84% l'année précédente.

Les bénéfices réalisés ont été légèrement inférieurs à ceux de 1963, qui a été une année record. La réserve de placement et de prévoyance a été augmentée de \$2,000,000 et une somme de près de \$559,000 a été ajoutée à l'excédent inactif qui

se chiffre maintenant au total à \$4,362,039.

Les administrateurs ont de nouveau autorisé l'augmentation, à compter du second semestre de 1965, de certains des barèmes de participation actuellement en vigueur.

COMPAGNIE DE FIDUCIE PRET ET REVENU

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

New Goldvue a été particulièrement en faveur, accusant une perte de 1-2 cent à 15 sur un déplacement de 641,747 actions.

Midium a gagné trois cents à 71 sur un déplacement de 632,750 actions pendant que Genex a cédé deux cents à 60 sur un déplacement de 357,240 actions et United Burradison sept cents à 82 sur un déplacement de 172,550 actions.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à \$1.15, au regard de \$1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1/2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Peu de temps après l'ouverture de la séance, le téléscripteur était en retard de 13 minutes dans l'enregistrement des transactions.

Bourse de New York

Avec ED ENOS

Carnet de voyage d'un dépisteur de football

MONTREAL. — L'instructeur canadien de football qui se met en devoir d'aller recruter des joueurs du circuit universitaire américain n'a pas la tâche facile. Pour s'en convaincre il suffit d'accompagner l'instructeur Ed Enos dans une tournée typique qu'il a faite l'automne dernier pour les Alouettes de Montréal, de la conférence de football de l'Est.

Départ de l'aéroport de Montréal par une froide journée de vendredi pour Winston-Salem, Caroline du Nord, où l'on assiste au cours de l'après-midi à un match entre Wake Forest et la Caroline du Nord.

Après la joute, vous vous entretenez avec les instructeurs Dick Anderson de Wake et Earl Edwards de la Caroline et tachez de vérifier les impressions que vous avez eu pendant la joute sur tel et tel joueur. Puis vous entrez en contact avec ceux-ci.

A 2h du matin, vous êtes au volant d'une voiture louée avec laquelle vous couvrez une distance de 70 milles pour vous rendre à Chapel Hill, Caroline du Nord, et vous consacrez ce qui reste de la nuit au sommeil.

Debout à 7h du matin le samedi, vous vous entretenez pendant la matinée avec l'instructeur Bill Murray de l'université Duke pour savoir s'il n'y a pas là quelques choses d'intéressantes pour vous. De toute façon, vous aurez l'occasion de le savoir en assistant

à la joute qui mettra aux prises cet après-midi l'équipe de Duke avec celle de la Caroline du Nord.

Frank Gallagher, bloqueur et garde, se montre impressionnant. Ce sera le tête-à-tête pendant le dîner et jusqu'à 4h du matin, où vous obtiendrez sa signature.

Vous voici maintenant à dimanche. Après le service dominical vous prenez la route pour Blacksburg, Virginie. Après 9 heures 30 de navigation tortueuse, vous voici à destination, fourbu.

Mais la soirée n'est pas encore avancée et vous avez le temps de voir Jerry Clairbourne, l'instructeur de la Virginia Tech.

Il vous donne la permission de vous entretenir avec Bob Schweikhart, quart-arrière étoile de la Virginie et avec un autre joueur. Vous amenez les deux joueurs à souper et les accompagnez jusqu'à leur chambre pour poursuivre l'entretien.

Vous leur montrez des films des joutes des Alouettes et

tentez de les convaincre que leur façon de jouer convient particulièrement au jeu canadien, au sein duquel il se trouveront plus à l'aise que n'importe où ailleurs. Vous pensez les avoir intéressés, mais vous les quittez bredouille à minuit. Schweikhart se laissera ultérieurement convaincre par les offres des Jets de New York, de la ligue Américaine de football.

Le lendemain vous voici à Richmond, Virginie, pour vous enquerir d'Ed Vesperilli, second de ligne au sein des Rebels de Richmond, de la ligue semi-pro de la côte Atlantique, qui a été abandonné par les Tiger-Cats de Hamilton la saison dernière. Il n'est pas encore prêt. Vous prenez donc le prochain avion pour Pittsburgh, où vous vous entretenez en soirée avec Ed Mazurek, quart-arrière prometteur qui jette pour l'université de Pittsburgh.

Vous lui montrez les films des Alouettes, mais en vain. (Suite à la page 13)



Fièvre printanière. Sur une piste dégagée de toute neige et sous un soleil bienfaisant, les "hommes à chevaux" se préparent fébrilement en vue de la prochaine saison, en fin de mars.

Lareau plaide en faveur des courses à réclamer

Lorsque les dirigeants des courses sous harnais en Amérique du Nord ont décidé, avant le début de la saison de 1963, d'imposer la nouvelle classification des trotteurs et amblers, ils ont mécontenté la majeure partie des "horsemen": propriétaires, conducteurs et entraîneurs.

Le jour où cette nouvelle classification fut imposée fut un bien triste jour pour le

sport des courses sous harnais, au dire de ces gens. En résumé, elle consistait principalement à grouper les chevaux selon le montant de leurs gains, un peu comme la chose se fait dans les courses au galop. Un propriétaire qui inscrit son cheval satisfait à ces conditions, ou il l'inscrit dans une course à réclamer. Les meilleurs chevaux participent à des courses sur invitation.

Des courses à réclamer avaient déjà organisées aux courses sur harnais, mais sans grand succès, parce que les propriétaires étaient trop attachés à leurs bêtes ou qu'ils en surestimaient la valeur.

Il est toutefois un homme qui était en faveur de la nouvelle classification des trotteurs et amblers. Cet homme, c'est le grand manitou de la Ferme Lapinière: Roger Lareau.

"Les courses à réclamer sont à mon avis le meilleur stimulant administré à ce sport depuis nombre d'années", nous dit cet entraîneur de 40 ans, "Pourquoi? Parce que dès la première année, des 100 courses gagnées par les chevaux de mon écurie, 75 l'ont été dans des courses à réclamer."

Lareau est à la tête d'une écurie florissante, certainement l'une des plus florissantes au Canada. L'an dernier, son écurie de 18 têtes lui a rapporté \$165,000 en bourses. Présentement, à son installation de St-Mathias, pas moins de 26 amblers et trotteurs se préparent à la prochaine saison.

L'an dernier, les seuls chevaux de son écurie qui n'ont

pas participé à des courses à réclamer sont ceux qui n'étaient pas éligibles à des épreuves de ce genre: les meilleurs Starbound, Curly Lambert ou Ber Lin. Par contre, j'ai inscrit Ambro Champ dans une course à réclamer au montant de \$8,500. Personne n'a réclamé. Ambro Champ a finalement gagné \$15,000 en bourses. Je peux vous assurer que si des courses à réclamer étaient organisées pour des chevaux de la valeur de Starbound, à \$15,000 ou \$20,000, je n'hésiterais pas à l'inscrire."

Puisqu'il est question de Starbound, rappelons que cet ambleur, payé \$18,000 par Lareau, a été l'une des vedettes de son écurie depuis. En deux ans, il a accumulé \$48,000 de gains.

A l'encontre de plusieurs autres propriétaires, Lareau a toujours opté pour l'achat de chevaux "tout faits". C'est-à-dire prêts à courir.

"Je suis ainsi bâti, dit-il. Je ne voudrais pas, pour le simple risque, verser \$15,000 ou \$20,000 à l'aveuglette. Je veux des chevaux qui ont fait leur preuve. Un poulain peut vous causer beaucoup d'ennuis. Un cheval plus âgé, payé le même montant, vous rembourse invariablement."

"Je n'hésiterais pas à faire l'acquisition d'un cheval de trois ans. Mais je me méfie des poulains de 18 ans ou 2 ans."

Si l'on se base sur ses succès, la théorie de Roger Lareau se prouve d'elle-même. En 1962, son écurie a gagné \$128,000 en

bourses. L'année suivante, elle atteignait \$152,000. En 1964, nouveau sommet: \$165,000. N'est-ce pas convaincant?

Roger Lareau a révélé que cette année encore Henri Filion conduira les chevaux de son écurie, et ce dès les premiers jours du prochain meeting, fin de mars, à Blue Bonnets.

OTTAWA — Larry Regan n'en est pas à sa première dispute avec les dirigeants du hockey.

Aussi, l'ancien porte-couleurs des Bruins de Boston et des Maple Leafs de Toronto, de la LNH, n'a pas l'intention de céder aux pressions des autorités européennes amateurs dans sa dernière controverse.

Regan a déjà subi une suspension du hockey professionnel, après s'être rendu en Autriche comme joueur-pilote de l'équipe d'Innsbruck.

Ses plans actuels de tenir une clinique avec des joueurs professionnels, à Innsbruck, ce printemps, ont soulevé l'ire de la Fédération internationale de hockey sur glace.

Cette opposition ne change en rien au xplains de Regan. "J'ai des engagements à l'endroit des gens d'Innsbruck et ces derniers en ont également à mon endroit", a-t-il déclaré ici hier.

J'ai bien l'intention de tenir les miens et je suis sûr qu'ils tiendront les leurs."

Difficultés

Les difficultés de Regan ont commencé vendredi dernier lorsque le président de la FIHG, Bunny Ahearne, a annoncé que la Fédération empêcherait ses équipes d'évoluer sur la patinoire qui permettrait l'évolution de joueurs professionnels de quelques manières que ce soit."

Regan a l'intention d'amener six étoiles de la LNH, y compris Gordie Howe, afin de tenir une clinique à Innsbruck après les séries éliminatoires de la coupe Stanley.

Les autres joueurs professionnels sont le gardien Terry Sawchuk, Tim Horton et Ron Stewart, du Toronto, ainsi que Marcel Pronovost et Alex Delvecchio, du Détroit.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Sa décision de tenir la clinique repose sur deux raisons: démontrer aux Européens comment les Canadiens jouent au hockey et prouver que les meilleurs joueurs du Canada sont des professionnels, qui ne participent pas aux tournois amateurs.

Certains gens ne peuvent croire que le Canada n'envoie pas ses meilleurs joueurs aux championnats olympiques et mondiaux. J'ai alors décidé de leur prouver l'opportunité de voir quelques pros à l'œuvre et de juger par eux-mêmes."

Les difficultés de Regan ont commencé en 1961 alors que Toronto l'a vendu aux Hornets de Pittsburgh, de la LAH.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

HOCKEY

CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Montréal à Détroit
LIGUE AMERICAINE
Pittsburgh à Baltimore
Cleveland à Québec

CLASSEMENT LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	63	38	24	1	240	198	77
Hershey	62	31	27	4	217	204	66
Baltimore	63	30	28	3	235	213	65
Springfield	63	25	34	4	207	238	34
Providence	63	20	41	2	172	254	42

DIVISION OUEST	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	64	43	18	3	264	173	89
Buffalo	63	33	24	6	221	193	72
Pittsburgh	63	27	30	3	186	222	60
Cleveland	64	19	40	5	297	354	43

COMPTES DE LA LNH

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	26	53	79
B. Hull, Chicago	38	29	67
Ullman, Detroit	31	33	64
Howe, Detroit	22	36	58
Provost, Canadian	25	32	57
Pilote, Chicago	12	43	55
Esposito, Chicago	22	30	52
Gilbert, NY	24	25	49
Bucyk, Boston	22	27	49
Richard, Canadian	21	27	48
Backstrom, Can.	19	28	47
Goyette, NY	12	34	46
Mahovich, Tor.	20	24	44
Keon, Toronto	19	24	43
Wharram, Chicago	22	20	42
P. McDonald, Dét.	12	29	41
Henry, Chicago	23	17	40
Balon, Canadian	18	22	40
Ferguson, Can.	16	24	40
Kelly, Toronto	13	27	40
Bathgate, Toronto	15	25	40
Maki, Chicago	16	23	39
Oliver, Boston	0	19	39
MacGregor, Dét.	21	17	38
Larose, Canadian	21	16	37

Larry Regan a l'intention de poursuivre ses projets

OTTAWA — Larry Regan n'en est pas à sa première dispute avec les dirigeants du hockey.

Aussi, l'ancien porte-couleurs des Bruins de Boston et des Maple Leafs de Toronto, de la LNH, n'a pas l'intention de céder aux pressions des autorités européennes amateurs dans sa dernière controverse.

Regan a déjà subi une suspension du hockey professionnel, après s'être rendu en Autriche comme joueur-pilote de l'équipe d'Innsbruck.

Ses plans actuels de tenir une clinique avec des joueurs professionnels, à Innsbruck, ce printemps, ont soulevé l'ire de la Fédération internationale de hockey sur glace.

Cette opposition ne change en rien au xplains de Regan. "J'ai des engagements à l'endroit des gens d'Innsbruck et ces derniers en ont également à mon endroit", a-t-il déclaré ici hier.

J'ai bien l'intention de tenir les miens et je suis sûr qu'ils tiendront les leurs."

Difficultés

Les difficultés de Regan ont commencé vendredi dernier lorsque le président de la FIHG, Bunny Ahearne, a annoncé que la Fédération empêcherait ses équipes d'évoluer sur la patinoire qui permettrait l'évolution de joueurs professionnels de quelques manières que ce soit."

Regan a l'intention d'amener six étoiles de la LNH, y compris Gordie Howe, afin de tenir une clinique à Innsbruck après les séries éliminatoires de la coupe Stanley.

Les autres joueurs professionnels sont le gardien Terry Sawchuk, Tim Horton et Ron Stewart, du Toronto, ainsi que Marcel Pronovost et Alex Delvecchio, du Détroit.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Sa décision de tenir la clinique repose sur deux raisons: démontrer aux Européens comment les Canadiens jouent au hockey et prouver que les meilleurs joueurs du Canada sont des professionnels, qui ne participent pas aux tournois amateurs.

Certains gens ne peuvent croire que le Canada n'envoie pas ses meilleurs joueurs aux championnats olympiques et mondiaux. J'ai alors décidé de leur prouver l'opportunité de voir quelques pros à l'œuvre et de juger par eux-mêmes."

Les difficultés de Regan ont commencé en 1961 alors que Toronto l'a vendu aux Hornets de Pittsburgh, de la LAH.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Il a alors pris sa retraite plutôt que de retourner dans les mineurs, mais lorsqu'il a décidé subitement de jouer amateur en Europe, Pittsburgh l'a immédiatement suspendu. La LNH et tous les autres circuits professionnels reconnaissent la suspension, mais la FIHG l'ignore complètement.

Qui dit "7" pense
MERVEILLES DU MONDE!
Qui dit "PEUGEOT" pense
MERVEILLE DU MONDE...DE L'AUTOMOBILE!
Qui dit "PEUGEOT" pense
7 MERVEILLEUSES QUALITÉS!

- FOUGUE** Une Peugeot: c'est la puissance motorisée.
- SOUPLESSE** Une Peugeot: c'est le plaisir de rouler sans ennui, en toute tranquillité.
- ÉLÉGANCE** Une Peugeot: c'est le chef-d'œuvre des plus grands carrossiers du monde.
- SOLIDITÉ** Une Peugeot: c'est la voiture construite pour longtemps et pour tout temps.
- CONFORT** Une Peugeot: c'est la satisfaction de conduire et de voyager sans fatigue.
- SERVICE** Une Peugeot: c'est la confiance en un service mécanique et routier impeccable.
- ÉCONOMIE** Une Peugeot: c'est la moins chère des sept meilleures voitures du monde.



PEUGEOT

Elle vous ira comme un gant

DAN LANDREVILLE INC.,
4745 est, Ontario, Montréal — Tél. CL. 6-1645

DRUMMONDVILLE
VALCOIS AUTOMOBILES,
R.R. no. 1,
Tél.: GR. 8-3456

ST-HUBERT
ST-HUBERT AUTO CENTRE,
5480, rue Léon,
Tél.: 676-9960

ST-THOMAS D'AQUIN
ANGERS AUTOMOBILES LTEE,
Tél.: 796-3563

ROGER AUTOMOBILES LTEE,
1982 et 4269 Ste-Catherine Ouest, Montréal
Tél.: 937-7487 - 932-6994

STE-ROSE
ROGER BUNERS,
145, boul. Ste-Rose
Tél.: 625-4357

PIERREFONDS
PIERREFONDS AUTOMOBILES LTEE,
14350, boul. Gouin ouest,
Tél.: 684-3711

ST-JANVIER
DEMOUY AUTO LTEE,
401, rue Principale,
Tél.: GE. 8-5877

ST-JEAN
Z. LESSARD SERVICE STATION,
369, rue Phaneuf,
Tél. FI. 8-4564

527-3641

N'ÉCHANGEZ PAS VOTRE AUTO
FAITES RÉPARER
VOTRE TRANSMISSION

TRANSMISSION SPECIALTY
6320 UPPER LACHINE ROAD - 5520 PAPINEAU LTL

• ENDROITS pour votre INSPECTION
• ENDROITS pour votre SERVICE
• ENDROITS pour votre GARANTIE

Relevé gratuit
avant réparation
remorque gratuite
garantie 100%

TS
TRANSMISSION
SPECIALTY

TERMES FACILES - JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

Une savoureuse expérience

Il est enrobé d'une feuille de havane "Candella" qui lui confère une agréable douceur. Les fins havanes qui le composent lui procurent une saveur incomparable. Goûtez cette rare combinaison de douceur et de saveur.

REAS
PETIT CORONAS
TOUT HAVANE
Un signe de goût

BELVEDERES 22* PETIT CORONAS 22* CORONAS GRANDES 39*

*Prix suggéré, toutes taxes comprises

REAS CANDELLA
General Cigar Company—réputée pour ses fins cigares.

Le Canada remporte une troisième victoire d'affilée à Tampere



Les joueurs de Toe Blake ont juste eu le temps de s'écarter après leur victoire de 2-1 sur les Rangers : "A nous la première place", qu'ils ont tombés au troisième rang après leur humiliant échec de 7-0, dimanche soir à Chicago. Et les perspectives sont loin d'être encourageantes, puisque les prochains adversaires du Canadien, sont les Red Wings de Détroit, à Détroit ce soir et à Montréal samedi. Le club de Sid Abel, un point devant le Canadien, a une partie de plus à jouer que le club montréalais et trois de plus que Chicago, dont l'avance de deux points ne paraît pas trop solide. Il faut dire que l'offensive du Canadien est assez anémique par le temps qui court. Quatre buts en trois parties. Jeudi, un but chanceux a évité une défaite aux mains des Leafs. Samedi, c'est de peine et de misère que nos porte-couleurs l'ont emporté 2-1 contre un club éliminé de la course au championnat. Et dimanche, personne n'a pu tromper la vigilance de Glenn Hall. Yvan Cournoyer n'aurait pu faire pire que les autres.

Comme l'an dernier, en fin de saison, les joueurs paraissent fatigués. Après un effort notable, ces deux derniers samedis, ils s'écroulent le lendemain. Le frère André et le bon St-Joseph ne peuvent faire des miracles en séries. Ce serait en profaner la vertu que de les multiplier à l'excès. Un miracle est "un fait surnaturel, contraire aux lois de la nature". Il faut que le Canadien se mette dans la tête que cela ne peut arriver à tous les dimanches soirs. Il va falloir qu'ils apprennent à jouer aussi bien le dimanche que le samedi ou le jeudi. C'est peut-être une façon à eux de protester contre le travail dominical, mais il faut leur rappeler que Branch Rickey, alors qu'il était le grand manitou des Dodgers, refusait, à cause de sa religion, de se rendre à Ebbets Field, le jour du Seigneur, mais il n'empêchait pas son club de jouer, encore moins de gagner, le dimanche.

Parlons un peu maintenant de hockey international (amateur). A Tampere, en Finlande, se trouve réunie la plus grande agglomération d'hypocrites au monde, sous le prétexte de faire sortir, à la suite de rencontres souverainement bien orchestrées dans la presse mondiale, le club à qui on accole le titre de champion du monde. Ne parlons pas des Russes, qui sont des conscrits de leur pays. En temps de guerre, on enrôle les jeunes sous les drapeaux et on leur donne un uniforme de soldats. En temps de paix, on les conscrit, suivant leur valeur, sous la bannière d'un club de hockey, et on leur donne un chandail qui ressemble à ceux des professionnels de la ligue Nationale, des patins, un bâton de hockey. Certains clubs, sous le rideau de fer, leur donnent même un instructeur ou un coach importé du Canada. Pourquoi? Pour battre le Canada, l'usine numéro un de joueurs de hockey.

Chez nous, la tendance est à redonner à l'équipe nationale un caractère plus national, depuis que le R.P. David Bauer a décidé de former son club avec des étudiants. Il faudra peut-être encore un an ou deux avant de réaliser le rêve du père, mais au moment où il aura réussi à réaliser son but, il est probable que la Russie, la Tchécoslovaquie, la Suède, à force de voyages chez nous et emploi de spécialistes canadiens, auront donné à leurs clubs le calibre et l'allure de nos plus professionnels. On n'aura peut-être même plus besoin de les camoufler sous le titre d'amateurs, si, évidemment le hockey est encore au palmarès des Jeux olympiques.

Que ferons-nous cette année à Tampere? Evidemment, nous battons les clubs de second calibre, mais que voulez-vous qu'on fasse quand les joueurs de la Russie, de la Tchécoslovaquie, de la Suède sont formés depuis des mois, qu'ils se sont entraînés depuis des mois, quand les nôtres, bien intentionnés et méritoires, n'ont jamais joué ensemble. Certains d'entre eux sont arrivés en Europe la veille de l'ouverture du tournoi. Il est à noter, — et il faut les en féliciter, — qu'ils ont gagné leurs deux premières rencontres contre la Finlande et la Norvège. Il faut aussi rappeler que personne n'a encore réussi un seul but contre l'équipe du Canada. Nous avons compté 10 buts en deux parties. Mais les Russes en ont déjà réussi 22. Evidemment, nous aurons aussi besoin de miracles. Et si nous devons remporter la palme, il faudra prier pour que les filets du Canada soient protégés miraculeusement jusqu'à la fin.

Pendant ce temps, Bunny A. Hearne, président de la fédération internationale de hockey, jette de l'huile sur le feu et ses déclarations incendiaires ne sont pas pour amortir le brasier. Sans m'occuper des raisons qui provoquent ses sorties, je me promets de répéter la question que je pose à chaque année. Où va l'argent récolté aux matches non seulement du tournoi mondial, mais aussi des tournées qui précèdent et suivent ce tournoi, et si des droits de télévision sont perçus, quel est le montant obtenu et comment en dispose-t-on? C'est le moins qu'on puisse demander à un organisme de sport amateur, qui est censé ne pas travailler pour de l'argent. Les officiers de cet organisme sont-ils rémunérés? Combien? Est-ce à même ces argentiers qu'on paie les voyages annuels de certains messieurs, — toujours les mêmes? Pourquoi ne révèle-t-on jamais le bilan de ces tournées et de ces associations dites amateurs? Car après tout, les stades et les arènes, en Europe, sont ordinairement remplis et les spectateurs paient pour y assister. Puisqu'il s'agit de joueurs amateurs, ils ne sauraient être payés, sans violer le serment olympique ou les règlements sacrés de l'amateurisme. Alors?

- Truc du chapeau pour Johnson
- 4,000 spectateurs seulement
- Broderick: 164 minutes sans accorder un but aux adversaires

TAMPERE, Finlande — L'équipe nationale du Canada a infligé hier une défaite de 5-2 au club des Etats-Unis pour se hisser sur un pied d'égalité avec la Russie et la Tchécoslovaquie au tournoi mondial de hockey amateur, après la fin des trois premières rondes. Chaque club joue sept parties.

Le joueur d'avant Al Johnson, de Winnipeg, qui a déjà porté les couleurs des Red Wings de Détroit de la ligue Nationale, a réussi le tour du chapeau. Il a compté deux fois à la deuxième période, alors que les Canadiens ont pris une avance de 2-0.

Au premier rang

C'était la troisième victoire sans défaite pour l'équipe du Canada, qui a gagné les deux premières parties par blanchissages contre la Finlande et la Norvège.

La Suède, avec deux gains et un match nul, est au quatrième rang du classement. La Finlande, avec un match nul contre la Suède, dimanche, est le seul autre club qui a au moins un point au classement. Les Etats-Unis, la Norvège et l'Allemagne de l'Est ont perdu leurs trois premières parties.

Le Canada, comme la Suède,

a battu les Américains au compte de 5-2.

Ce n'est qu'après 164 minutes de jeu depuis l'ouverture du tournoi qu'on a pu déjouer Ken Broderick, le gardien de buts des Canadiens. Broderick, un natif de Toronto qui étudie à l'université de la Colombie Britannique, était dans les buts des Canadiens, pour les deux premiers blanchissages. Johnson, qui avait abandonné le hockey pour devenir un comptable, a réussi les deux premiers buts de son club, à la deuxième période, dont un pendant une punition à Larry Johnson, des Etats-Unis.

Autres buts

Gary Dineen, de Montréal, et Bob Forhan, de Newmarket, Ontario ont obtenu les autres buts du Canada. Dineen a aussi mérité une assistance sur le deuxième but de Al Johnson. Il a donc une fiche de quatre buts et quatre assistances en trois parties.

Les Américains ont tenu le coup pendant la première période, mais le jeu n'offrit rien de spectaculaire.

Les Canadiens ont eu leur première chance lors de la punition à Larry Johnson et ils en ont profité pour ouvrir le pointage. Vers la fin de cet engagement, le Canada eut simultanément deux joueurs au banc des punitions, mais Broderick résista à un barrage de lancers de la part des Américains. En fait, durant cette période, il effectua 17 arrêts contre sept pour son adversaire.

Trente-sept secondes avant la fin de cette période, Al Johnson porta le compte à 2-0, sur une passe de Dineen. Coppo mit fin aux blanchissages de Broderick à 3:22 de la troisième période. Alors qu'ils Américains tentaient de mériter un match nul, les Canadiens revinrent à la charge avec deux buts en moins d'une minute. Dineen compta à 6:44 et Forhan à 7:19.

Tom Roe enfila le deuxième but des perdants à 18:40, mais 16 secondes avant la fin de la rencontre, Johnson compléta son tour du chapeau, sur une passe de Jim MacKenzie. Il n'y avait qu'environ 4,000 spectateurs dans les estrades.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
Aucun but.
Punitions: J. MacKenzie 6:33, Nielsen 7:27.

DEUXIEME PERIODE
1-Canada: A. Johnson 6:50 (Abbott) 19:23
2-Canada: A. Johnson 19:23
Punitions: Roe 4:21, Dineen 6:21, L. Johnson 8:20, B. MacKenzie 14:39, O'Malley 15:25.

TROISIEME PERIODE
3-Etats-Unis: Coppo 3:22 (Lund)
4-Canada: Dineen 6:44
5-Canada: Forhan (Conacher) 7:19
6-Etats-Unis: Roe (sans aide) 18:40
7-Canada: A. Johnson 19:44 (J. MacKenzie)
Punitions: Marsh 15:26, O'Malley 19:50

ARRÊTÉS: BRODERICK 11 17 9-37 HAUGH 10 7 13-30

Ligue Nationale

Ce soir ou jamais

	J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	63	33	23	7	211	156	73
Détroit	60	33	21	6	178	146	72
Montréal	61	30	20	11	178	159	71
Toronto	61	26	21	14	176	150	66
New York	62	19	33	10	156	205	48
Boston	63	17	40	6	146	229	40

Le tournoi mondial à Winnipeg?

WINNIPEG — Les Entreprises Winnipeg consentiront à présenter les parties de la classe B afin d'aider le Canada à obtenir le tournoi mondial de hockey amateur en 1967.

Le président du comité du hockey a précisé que l'offre n'est valable que si Winnipeg présente au moins quelques parties de la classe A.

Les Entreprises gèrent les opérations de l'Arena de Winnipeg, comptant 8,400 sièges. La CAHA, l'Autriche et la Suisse tentent d'obtenir le tournoi mondial 1967 de la FIHG à Tampere, Finlande.

Le Canada a d'abord offert de ne présenter que les parties de la classe A, mais la Fédération amateur n'aime pas l'idée de présenter deux tournois dans des pays différents.

Percy Downton, gérant général des Entreprises, a été autorisé à faire l'offre afin d'aider le Canada dans sa demande. Downton est présentement à Tampere.

On a spécifié que Winnipeg n'était pas intéressée à présenter uniquement les parties de la classe B et espère présenter celles de la classe A avec Toronto et Montréal.

Doug Sanders est en avant

DUNEDIN — Doug Sanders est présentement le meilleur boursier de la PGA cette saison avec un total de \$16,332.78, suivi de Billy Casper avec une somme de \$15,557.50 et Bob Charles, avec \$14,408.25. Le meilleur boursier de l'an dernier, Jack Nicklaus, a enfin rejoint le groupe des 10 meilleurs avec un total de \$8,075, tandis que George Knudson, de Toronto, occupe le 6e rang avec une somme de \$10,825.

Carnet de voyage

(Suite de la page 12)
L'une des raisons: il est fiancé à la fille de l'instructeur. Le mardi, vous prenez l'avion pour Hartford, Conn., puis la route jusqu'à l'université du Massachusetts à Amherst et mettez à nouveau en oeuvre vos efforts de persuasion afin de tenter Robert Gerry Welch, athlète de l'année de la Nouvelle-Angleterre, qui joue aussi bien comme quart-arrière que comme demi-arrière ou flaqueur.

Il signe pour un boni de \$3,500. Cette fois vous pouvez vous féliciter. Il aurait pu obtenir \$10,000 des Chargers de San Diego, de la ligue Américaine de football.

De retour à Montréal le mercredi, vous vous présentez chez l'instructeur en chef Jim Trimble, qui vous apprend que votre télégramme au commissaire de football annonçant la mise sous contrat de Gallagher est arrivé cinq minutes après que Hamilton eut réservé une option sur lui. Le contrat n'est pas bon.

Bon, alors. L'occasion de se reprendre ne manquera pas: après une nuit à la maison, l'avion vous attendra pour Boston et le début d'une nouvelle tournée.

Classement au tournoi de Tampere

	P	J	G	P	N	P	C	Pts
Russie	3	3	0	0	30	6	6	6
Tchéco.	3	3	0	0	28	3	6	6
Canada	3	3	0	0	15	2	6	6
Suède	3	2	0	1	12	5	5	5
Finlande	3	2	0	1	6	14	1	1
All. de l'Est	3	2	0	1	2	18	0	0
Etats-Unis	3	0	3	0	4	22	0	0
Norvège	3	0	3	0	4	29	0	0

HIER

Canada 5 Etats-Unis 2
Tchécoslovaquie 9 Norvège 2

AUJOURD'HUI
All. de l'Est vs Etats-Unis
Finlande vs Norvège

GROUPE "B"

	P	J	G	P	N	P	C	Pts
All. Ouest	3	3	0	0	22	7	6	6
Pologne	3	3	0	0	17	9	6	6
Suisse	3	2	1	0	11	7	4	4
Hongrie	3	1	2	0	9	12	2	2
Autriche	3	1	2	0	12	18	2	2
Tchécoslovaquie	3	0	2	1	7	16	1	1
Angleterre	3	0	2	1	13	22	1	1

HIER

All. de l'Ouest 2 Autriche 1

Repos forcé pour Worsley

Un médecin du club a examiné Lorne Worsley qui avait été blessé dans la dernière minute de jeu de la partie de dimanche soir à Chicago. Les examens aux rayons-X n'ont révélé aucune fracture, mais Worsley devra se reposer une couple de jours. D'ailleurs, suivant la récente stratégie de Toe Blake, après sa défaite de 7-0, Worsley devait céder sa place à Charlie Hodge, pour la partie de ce soir, à Détroit.



Dans un quartier où les terrains de jeux ne sont pas accessibles, les bambins empruntent la rue pour pratiquer leur sport favori, le hockey, avec de vieux bâtons et une balle de tennis décalottée. Deux d'entre eux sont assez chanceux pour porter un chandail du Canadien. Un troisième, en chandail des Bruins, proclame un but de ses co-équipiers. Peut-être y a-t-il parmi ces jeunes un futur Maurice Richard ou un futur membre de notre future équipe nationale olympique. La scène se passe sous le pont Jacques-Cartier.

(Photo Denis St-Jean)

La championne du monde Petra Burka sera au Forum dimanche

La nouvelle championne mondiale du patinage artistique, Petra Burka, de Toronto, sera la principale vedette de l'exhibition spéciale de patinage artistique mondial qui tiendra l'affiche du Forum dimanche prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, quand 35 des plus fameux champions et championnes représentant 12 pays seront en lice.

Les non moins sensationnels Russes, Ljudmila Belasova et Oleg Petropov, champion du monde pour les paires et le fameux duo formé du frère et de la sœur, Eva Romanova et Pavel Roman, de la Tchécoslovaquie, champions du monde de la danse, seront également au programme de même que

le jeune Canadien, Donald Knight, qui s'est classé 3e chez les hommes, pour les simples, à Colorado Springs ces jours derniers.

L'exhibition est sanctionnée par l'Association canadienne du patinage de fantasia et les villes visitées seront dans l'ordre: Los Angeles (hier soir), Portland, Oregon (ce soir), Vancouver (mercredi), Toronto, (vendredi), Montréal — dimanche après-midi, 14 mars à 2 h. 30 p.m. — Kingston (mardi 16) et Calgary (jeudi 18 mars).

Voici la liste des pays représentés et les champions et championnes qui porteront alors les couleurs des différents pays et qu'on pourra

donc voir à l'oeuvre au Forum dimanche après-midi: Autriche: Emmerich Danzer, Regine Heitzer, Peter Jonas et Hellmuth Samschmid; Canada: Petra Burka, Donald Knight, Carol Forrest, Kevin Lethbridge, Susan Huchergart et Paul Huchergart, Tchécoslovaquie: Eva Romanova, Pavel Roman, Ondrej Nenela, Hana Maskova, France: Nicole Hassler, Allemagne: Uschi Keszler, Sepp Schonmetzler, Sonja Pfersdorff et Gunther Matzdorf, Grande-Bretagne: Janet Sawbridge, David Kickenbottom, Yvonne Suddick et Roger Kennerson, Suisse: Gerda Johner et Ruedi Johner, Japon: Miwa Tukuhara et Nubua Sato, Etats-Unis: Peggy Fleming, Cynthia Kaufman et Ronald Kaufman.



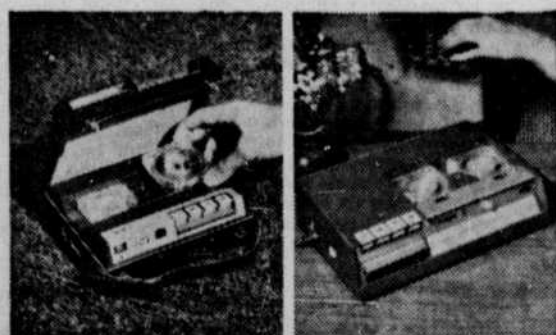
Robuste et nouvelle, cette machine à dicter peut vous suivre partout

Vous n'avez pas besoin de mettre vos gants blancs pour manipuler le nouvel appareil à dicter portatif Philips "83". Il n'a rien de frêle. Mis à l'épreuve par tout le Canada... par tous les temps et dans toutes les conditions, il s'est avéré un compagnon fidèle et tenace des hommes aux occupations les plus rudes.

Le "83" portatif fonctionne avec les mêmes cartouches à ruban que l'appareil à dicter Philips Executive "82" pour le bureau. Vous pouvez enregistrer 40 minutes de dictée sur chaque cartouche au moment où, loin du bureau, vos idées sont toute fraîches. Faites-les parvenir à votre secrétaire qui pourra les écouter sur le "82" et dactylographier les textes avant votre retour.

Compact (pèse moins de 4½ livres) et tout transistor, le "83" fonctionne durant des mois avec six piles ordinaires de lampe de poche. Un microphone sélectif réduit au minimum l'enregistrement des bruits ambiants. L'appareil enregistre en toute position (même à l'envers). Et vous pouvez passer à l'écoute sur les lieux mêmes. Le micro devient alors haut-parleur.

Le vendeur Philips sera heureux de vous donner une démonstration du "83" portatif et du Executive "82" à votre bureau même. Appelez-le. Il est inscrit dans les pages jaunes.



Le "83" portatif — vous suivez partout. L'Executive "82" — pour le bureau.

PHILIPS APPAREILS À DICTER

du centre mondial en recherches auditives
PHILIPS APPLIANCES LTD., 2000 Cité de Liège, Montréal 9 — TÉLÉPHONEUR — APPAREILS DE STÉNO
HAUTE-FIDÉLITÉ — APPAREILS DE RADIO — MAGNÉTOPHONES — ÉQUIPEMENT À DICTER — APPAREILS
MÉNAGERS — BALAIAGE — ÉQUIPEMENT SONORE POUR L'INDUSTRIE — RADIO ÉLECTRIQUES PULLMANN

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRÈS CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, dactyloscopes, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Nouvel adresse téléphone : 861-5771

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

ROBIC & BASTIEN

ci-devant

Marion, Marion, Robic & Bastien

2100, rue DUMOND

MONTRÉAL 25

286-2152

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien

Jean K. Malouf Inc.

Entretien — Réparations

RA. 1-9630

6305, 25e ave Rosemont

Encouragez nos annonceurs

Nasser s'en prend violemment à la politique de trahison de Bonn

LE CAIRE — "La république fédérale allemande, par sa politique de trahison à l'égard de la nation arabe, a prouvé qu'elle était la pire des nations impérialistes et qu'elle représentait le néo-colonialisme," a déclaré le président Nasser dans le discours électoral qu'il a prononcé à Assiout.

Commentant point par point les décisions du gouvernement fédéral de Bonn, prises dimanche à la suite de la récente visite de M. Walter Ulbricht au Caire, le président a affirmé: "Nous avons toujours voué une grande amitié à l'Allemagne fédérale et dans la conférence des pays non engagés de 1961 nous avions abordé le problème de l'unité allemande en exaltant l'amitié du peuple allemand. Mais en septembre dernier, les Allemands de l'Ouest nous affirmaient qu'ils n'envoyaient pas d'armes à Israël au moment même où ils signaient un accord avec ce pays pour lui fournir 300 tanks. Désormais, nous ne pouvons plus leur faire confiance, car, en donnant des armes à Israël, ils sont devenus des traîtres et des assassins."

"Le gouvernement de Bonn, a-t-il ajouté, prétend que Nasser a favorisé la pénétration de l'influence communiste dans les pays arabes. De tels propos n'ont aucun effet sur nous. Les temps sont révolus où une influence quelconque communiste, américaine, française ou allemande pouvait être exercée dans cette région. Nous combattons l'impérialisme et nous combattons partout dans le monde arabe l'impérialisme de l'Allemagne occidentale."

"Quant au refus de l'Allemagne fédérale de participer aux projets de développement prévus dans le second plan quinquennal, il ne nous touche guère, a poursuivi le président Nasser. Mais si l'Allemagne de l'Ouest venait à dénoncer les accords conclus avec nous, nous saurions comment y répondre, car elle a chez nous un crédit de 37 millions de livres égyptiennes."

D'autre part, le Dr Kurt Birrenbach, envoyé spécial du chancelier Erhard, a commencé ses conversations à Jérusalem avec les représentants du gouvernement israélien. La plus grande discrétion est gardée, non seulement sur le contenu de ces entretiens, mais également sur l'endroit où ils se déroulent et les personnalités israéliennes qui y participent. Cette discrétion s'explique, semble-t-il, par la nature des négociations qui portent, en effet, non seulement sur un éventuel établissement des relations diplomatiques, mais également sur l'arrêt des livraisons d'armes à Israël.

A Washington, par ailleurs, le département d'Etat a décliné lundi de commenter la proposition du chancelier Erhard d'effectuer une reconnaissance diplomatique d'Israël. Le porte-parole s'est contenté de souligner que, depuis un certain temps, les événements du Moyen-Orient ont fait l'objet de consultations fréquentes entre les Etats-Unis et la R.F.A. Il s'est toutefois refusé à dire si l'administration Johnson avait été consultée au préalable par le gouvernement de Bonn.

Le gouvernement irakien, pour sa part, a rappelé son ambassadeur à Bonn. On apprend en outre que le Conseil des ministres s'est réuni d'urgence en fin de matinée pour étudier les mesures à prendre pour répondre à la décision de l'Allemagne fédérale de reconnaître Israël.

Enfin, Radio-Bagdad annonce que le gouvernement irakien a demandé à la ligue arabe une réunion immédiate pour l'adoption d'une attitude commune et décisive à l'égard de l'Allemagne occidentale.

L'intégration raciale: une autre marche sur Montgomery

WASHINGTON — Une cinquantaine de pasteurs protestants membres du Conseil national des Eglises ainsi que l'archevêque catholique de Washington et un rabbin, directeur du centre juif d'action religieuse, se joindront à la seconde "marche sur Montgomery" organisée par le pasteur Martin Luther King. Ce dernier a averti les manifestants, qui partiront de Selma, en Alabama, où ils tentent vainement depuis de nombreuses semaines de se faire enregistrer sur les listes électorales, de ne pas se laisser conduire par des sentiments de haine ou de panique. Pendant ce temps, les avocats du mouvement d'intégration tentent d'obtenir une injonction d'une cour fédérale afin d'éviter que la police de l'Etat ne se comporte aussi brutalement que dimanche alors qu'elle a dispersé à la bombe lacrymogène et à coups de matraque les participants à une semblable marche sur la capitale de l'Alabama.

Le Gatt étudie aujourd'hui le libre-échange Cda-E.-U.

GENEVE — A la réunion du GATT, le représentant du Japon a une nouvelle fois contesté, hier après-midi, l'application de l'article 35 qui permet à une partie contractante de ne pas entretenir, sous certaines conditions, des relations tarifaires avec un autre pays membre.

"28 pays, et pour la plupart des pays qui viennent d'accéder à l'indépendance, appliquent encore cet article contre le Japon, a-t-il fait valoir. Nous demandons une plus large application du Kennedy Round."

L'adhésion de la Suisse au GATT a ensuite été soulevée à partir du rapport agricole annuel de ce pays. La Suisse n'est en effet que membre provisoire depuis 1958 à cause des restrictions tarifaires imposées aux produits agricoles et visant la protection de la paysannerie suisse.

A l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui figure notamment l'accord américano-canadien prévoyant une "zone de libre échange" entre les deux pays pour les automobiles et les pièces détachées d'automobiles. On prévoit la création d'un comité d'étude chargé d'examiner les détails de l'accord. Une controverse pourrait en effet naître quant à l'application de l'article un, réglementant "le traitement général de la nation la plus favorisée".



AUX QUATRE COINS
DU MONDE

Voyage remis

RABAT — Le voyage que le roi Hassan II devait effectuer en Allemagne fédérale du 16 au 18 mars est reporté, annonce-t-on de source officielle. Cet ajournement serait dû à la position prise par Bonn en faveur d'une reconnaissance éventuelle d'Israël et de l'attitude du gouvernement fédéral allemand dans les problèmes germano-arabes.

Conférence des chefs rebelles congolais

LE CAIRE — "Une conférence des leaders nationalistes congolais, groupant les commandants des fronts oriental, occidental et tropical du Congo, se réunira au Caire dans quarante-huit heures," a annoncé hier M. Gaston Soumialot, ministre de la défense du gouvernement révolutionnaire congolais, au cours d'une conférence de presse donnée dans la capitale de la R.A.U. M. Soumialot a précisé que l'ordre du jour de la conférence comporterait notamment le renforcement de la coopération sur les trois fronts et celui du commandement suprême du conseil révolutionnaire et un projet de mandat pour ce même organisme.

Possibilité d'accord Belgrade - CEE

BELGRADE — La Yougoslavie souhaite parvenir à un accord avec la C.E.E., sans pour autant renoncer à ses liens avec le Comecon, telle a été la substance des déclarations faites hier à la presse par M. Nikola Djurjovic, ministre yougoslave du commerce extérieur.

"Générale" du vol Gémini

WASHINGTON — En fin de matinée lundi, les astronautes Virgil Grisson et John Young sont sortis de la capsule biplace "Gémini" à bord de laquelle ils avaient passé environ une heure et demie, lors d'une "répétition générale" de leur lancement prévu pour le 23 mars. Le 23 mars, avec deux ans de retard résultant de difficultés techniques et de réductions budgétaires, les 2 cosmonautes accompliront 3 révolutions autour du globe avant de toucher l'eau à proximité des Bahamas.

Excuses américaines adressées à l'URSS

WASHINGTON — Les Etats-Unis ont exprimé lundi à l'Union soviétique leurs regrets à la suite d'un incident mineur qui s'est déroulé dimanche au cours duquel des réfugiés cubains ont légèrement endommagé la façade de l'immeuble de l'ambassade soviétique à Washington. La police devait arrêter dimanche cinq personnes accusées d'avoir lancé contre la façade de l'immeuble des bouteilles contenant un liquide noir.

Infirmières condamnées

MUNICH. — Le procureur général Bode, a demandé lundi à la Cour d'assises de Munich, des peines de réclusion de 1 à 4 ans pour 8 des infirmières accusées de procès d'euthanasie, et l'acquiescement pour les 6 autres, qui bénéficient du doute.

Le Vietcong rejette le projet Pearson

PEKIN — Le porte-parole du "front de libération nationale" du Sud-Vietnam à Pékin a accusé hier la propagande américaine de "répandre des bruits de négociation en vue d'un règlement de la guerre au Vietnam" pour "endormir la vigilance de l'opinion publique internationale."

M. Nguyen Minh Phuong, chef intérimaire de la mission permanente du F.L.N. à Pékin, a affirmé au cours d'une conférence de presse qu'"aussi longtemps qu'une seule ombre des impérialistes américains se projette sur le sol du Sud-Vietnam, le peuple vietnamien se cramponnera à ses armes et combattra jusqu'au bout pour faire triompher ses objectifs qui sont la paix, l'indépendance, la démocratie et la neutralité."

M. Nguyen Min Phuong a violemment critiqué ce qu'il a appelé "le complot de l'impérialisme américain" pour intensifier la guerre au Sud-Vietnam et pour l'étendre à d'autres parties de la péninsule indochinoise. Il a fait un rapprochement entre les bruits lancés récemment par "la machine de propagande du monde occidental" au sujet d'un règlement négocié et le fait que les Etats-Unis de leur côté "poursuivent leur guerre d'agression" pour prouver qu'en fait ces bruits ne visent qu'à "endormir la vigilance" de l'opinion publique.

Répondant à un journaliste canadien, M. Nguyen Minh Phuong s'est élevé contre la proposition de M. Lester Pearson de confier à une force internationale le soin de garantir les frontières du Vietnam. "Le F.L.N. et le peuple Sud-Vietnamien sont opposés à tout complot visant à internationaliser la guerre au Sud-Vietnam", il a ajouté que toute tentative de ce genre "constituerait une atteinte à la souveraineté nationale du Vietnam et de tous les autres peuples d'Indochine".

Le porte-parole du F.L.N. a répété qu'il n'y avait qu'une "seule issue à la guerre au Vietnam: le retrait des troupes américaines. Ce n'est qu'ainsi que la situation sera normalisée".

M. Nguyen Minh Phuong n'a toutefois pas répondu directement à une autre question du même journaliste lui demandant si ce retrait constituerait selon lui "un préalable" à toute négociation. A un journaliste français, qui lui demandait si le F.L.N. accueillait favorablement toute tentative faite par la France et l'URSS en vue d'un règlement pacifique, il a déclaré: "Nous accueillons favorablement les bonnes intentions de ceux qui cherchent à régler le problème du Sud-Vietnam par la voie pacifique mais nous continuons d'affirmer que l'impérialisme américain doit se retirer pour laisser au peuple vietnamien le soin de régler lui-même ses affaires intérieures".

Une porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a affirmé pour sa part que "toute l'aide médicale nécessaire, semblable à celle qui aurait été fournie à des citoyens soviétiques, avait

été prodiguée aux étudiants chinois hospitalisés à la suite de la manifestation anti-américaine de jeudi dernier".

Le porte-parole n'a pas précisé si ces assurances avaient

été fournies officiellement au gouvernement chinois, qui protesta, dans une note remise

samedi au ministre des affaires étrangères Andreï Gromyko par l'ambassadeur Pan Tzu-Li

contre "l'expulsion forcée, pour des motifs politiques, de 6 des 9 étudiants hospitalisés."



Chili: victoire totale de M. Frei

SANTIAGO DU CHILI. — Les résultats des élections législatives, qui se sont déroulées dimanche au Chili et à la suite desquelles le parti démocrate-chrétien s'assure de la majorité absolue à la Chambre et du tiers des voix au Sénat, permettront au président Eduardo Frei d'intensifier l'application de son programme de réformes économiques et sociales. La victoire du parti du président prend en effet les allures d'un triomphe et exprime l'appui du peuple à la nouvelle orientation de la politique chilienne. Il est remarquable, notent les observateurs, que le parti démocrate-chrétien, de centre-gauche, ait, en remportant cette victoire, balayé non pas les partis de gauche, (communistes et socialistes) sont en légère progression par rapport à l'élection précédente) mais les partis de droite et les libéraux. A la suite de cette élection, il semble, comme l'a affirmé le président Frei lui-même, que "le Chili soit en voie de constituer un exemple pour l'Amérique latine et le monde". A Washington, d'autre part, on se montre satisfait de ces résultats, bien que surpris de la baisse évidente de popularité des libéraux et conservateurs.

Voici les résultats officiels: A LA CHAMBRE: Démocrates-chrétiens: 82 sièges (28 à la Chambre précédente). Radicaux: 20 (39). Communistes: 18 (16). Socialistes: 15. Libéraux: 6 (28). Conservateurs: 3 (17). Démocrates nationaux (parti de gauche allié aux communistes et aux socialistes: 3 (7). AU SENAT: les 21 sénateurs élus dimanche se répartissent ainsi: Démocrates-chrétiens: 12. Radicaux: 3. Socialistes: 3. Communistes: 2. Démocrates nationaux: 1.

Nouvelle envolée-jet sans escale vers Paris tous les jours à 7:35 P.M. — Sensationnelle!

Europe 870 sera là bientôt! A partir du 25 avril un jet DC-8 d'Air Canada quittera Montréal vers Paris tous les jours... et à la même heure: 7:35 P.M.! Vraiment, ce printemps et cet été rien ne sera plus rapide ni plus commode que l'envolée "Europe 870"!

Europe 870 sera le choix des gens avides de l'Europe qui veulent s'y rendre à la rapidité du jet et surtout dans une ambiance amicale et détendue. A partir du 25 avril, un départ tous les jours de la semaine fixé à une heure idéale: 7:35 P.M. Communiquez avec votre agent de voyages ou Air Canada aujourd'hui même! Tél. 937-5771.



Pour un avant-goût de l'Europe...

AIR CANADA

Notre nouveau numéro: 937-5771.

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville Marie et au 7116, rue St. Hubert.

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

LES PLUS BEAUX VOYAGES

A MEILLEUR PRIX

EUROPE — ANTILLES

MEXIQUE — FLORIDE

SERVICE GRATUIT

VOYAGES

TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARIS, SEC.-GENERAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

UN. 1-7272